



TROISIÈME TRIMESTRE 2020

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2020

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2020

- Résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 47,1 millions \$, comparativement à 11,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020
- Résultat net comme présenté de 36,2 millions \$, comparativement à 8,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 7,7 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 5,8 %, comparativement à respectivement 1,5 % et 1,0 % pour le deuxième trimestre 2020
- Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾ de 68,1 % et ratio d'efficacité comme présenté de 73,9 %, comparativement à respectivement 74,8 % et 76,4 % pour le deuxième trimestre 2020
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9,4 %, comparativement à 8,8 % au 30 avril 2020
- Total des provisions pour pertes sur créances de 22,3 millions \$, comparativement à 54,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	Variation	31 juillet 2020	31 juillet 2019	Variation
Comme présenté						
Résultat net	36,2 \$	47,8 \$	(24) %	77,3 \$	131,4 \$	(41) %
Résultat dilué par action	0,77 \$	1,05 \$	(27) %	1,58 \$	2,88 \$	(45) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5,8 %	7,8 %		3,9 %	7,2 %	
Ratio d'efficacité	73,9 %	72,7 %		76,5 %	75,1 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,4 %	9,0 %				
Base ajustée ⁽¹⁾						
Résultat net ajusté	47,1 \$	51,9 \$	(9) %	95,9 \$	145,3 \$	(34) %
Résultat dilué par action ajusté	1,02 \$	1,15 \$	(11) %	2,01 \$	3,20 \$	(37) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	7,7 %	8,5 %		5,0 %	8,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté	68,1 %	70,6 %		73,1 %	72,7 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte des montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 36,2 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,77 \$ pour le troisième trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 47,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,05 \$ pour le troisième trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 5,8 % pour le troisième trimestre 2020, par rapport à 7,8 % pour le troisième trimestre 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 47,1 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 1,02 \$ pour le troisième trimestre 2020, en baisse par rapport à un résultat net de 51,9 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,15 \$ pour le troisième trimestre 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 7,7 % pour le troisième trimestre 2020, par rapport à 8,5 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

Le résultat net comme présenté s'est établi à 77,3 millions \$, ou un résultat dilué par action comme présenté de 1,58 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à un résultat net comme présenté de 131,4 millions \$, ou un résultat dilué par action comme présenté de 2,88 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 3,9 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à 7,2 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 95,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,01 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, en baisse par rapport à un résultat net de 145,3 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,20 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 5,0 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à 8,0 % pour la période correspondante de 2019. Les résultats comme présentés incluent des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

Incidence de la pandémie de COVID-19

Au début de 2020, la COVID-19 s'est propagée à l'échelle mondiale et, le 11 mars 2020, a été classée au rang de pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la Santé. La nature sans précédent de la pandémie de COVID-19 s'est répercutée sur l'économie mondiale. Nous sommes d'avis que notre réponse à ce jour nous a permis de préserver la sécurité des membres de notre équipe et de nos clients. Les mesures mises en œuvre nous ont aussi procuré l'assise nécessaire pour soutenir nos activités à la lumière du niveau élevé d'incertitude. Notre situation de liquidité et nos fonds propres continuent de nous procurer la souplesse requise pour poursuivre notre mission, qui est d'aider nos clients, et de les appuyer tout au long de cette période difficile. La COVID-19 a une incidence sur la performance financière depuis mars 2020 et, par conséquent, l'amélioration de certaines de nos activités a été éclipsée par une augmentation importante des provisions pour pertes sur créances. Néanmoins, nous conservons un optimisme prudent à l'égard de l'avenir, l'économie faisant preuve de résilience et s'adaptant à cette nouvelle réalité. Au vu des incidences de la pandémie sur les activités et les résultats, l'équipe de direction a entamé un examen des différents éléments du plan stratégique afin de l'améliorer et d'en réévaluer les échéances.

Stéphane Therrien, président et chef de la direction par intérim, a fait les commentaires suivants sur les faits saillants du troisième trimestre 2020 : « Dès le début de la pandémie, nous avons pris des mesures pour préserver la solidité et la stabilité financières de la Banque. Le capital et les liquidités ont toujours été gérés avec prudence et continuent de l'être en ces temps incertains. Notre bilan au niveau du crédit est solide et est soutenu par nos pratiques de souscription rigoureuses ».

« Nous avons continué à soutenir nos clients grâce à de nombreux programmes, notamment de report de paiement. Avec la réouverture progressive de l'économie et l'adaptation des particuliers et des entreprises aux nouvelles réalités, de nombreux clients qui avaient demandé un report de paiement au début de la pandémie ont depuis repris leurs paiements ».

« Alors que nous traversons cette période difficile, nous n'avons jamais perdu de vue la nécessité d'assurer la santé et la sécurité de nos clients et de nos employés, qui sont bien protégés grâce aux nombreuses mesures que nous avons mises en place et qui fournissent à nos clients les ressources financières et les conseils dont ils ont besoin », a conclu M. Therrien.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière de la Banque Laurentienne du Canada au 31 juillet 2020, ainsi que sur ses résultats d'exploitation pour les périodes closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes présentées. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 31 juillet 2020 et pour la période close à cette date, de même qu'avec le rapport annuel 2019. Le présent rapport de gestion est daté du 3 septembre 2020.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris notre notice annuelle 2019, sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.blcgf.ca, et sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com.

MODE DE PRÉSENTATION

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes closes le 31 juillet 2020 et, sauf indication contraire, a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Modifications apportées à l'égard de la présentation de l'information financière

Adoption de nouvelles normes comptables

La Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), le 1^{er} novembre 2019. L'adoption de l'IFRS 16 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,3 millions \$ au 1^{er} novembre 2019, ou une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 points de base. Comme le permet l'IFRS 16, la Banque n'a pas retraité les montants comparatifs des périodes antérieures. Pour de plus amples renseignements sur cette modification de méthode comptable et sur l'incidence de son adoption au 1^{er} novembre 2019, voir les notes 3 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	3		
Mode de présentation.....	3	Gestion du capital.....	18
À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier...	3	Gestion des risques.....	21
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.....	4	Données financières supplémentaires –	
Pandémie de COVID-19.....	5	Résultats trimestriels.....	30
Faits saillants.....	7	Régie d'entreprise et modifications au contrôle	
Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés		interne à l'égard de l'information financière.....	30
de performance.....	8	Méthodes et estimations comptables.....	30
Perspectives.....	9	États financiers consolidés résumés intermédiaires	
Analyse des résultats consolidés.....	12	non audités	33
Analyse de la situation financière.....	17	Renseignements aux actionnaires	68

À PROPOS DE BANQUE LAURENTIENNE GROUPE FINANCIER

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 2 900 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 44,3 milliards \$, de même que des actifs administrés de 28,4 milliards \$.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2019. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que nos hypothèses soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des cibles, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Les résultats futurs ayant trait aux énoncés prospectifs peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment : la conjoncture économique et les conditions des marchés en général; les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique; les variations des taux de change et d'intérêt; l'évolution des lois et de la réglementation, y compris de la législation fiscale et de son interprétation; les estimations comptables critiques et l'incidence des changements apportés aux normes, règles et interprétations comptables sur ces estimations; les changements à l'égard de la concurrence; les modifications apportées aux notes de crédit; la rareté des ressources humaines; l'évolution des relations de travail; la technologie informatique et la cybersécurité; l'évolution de l'environnement technologique; le risque environnemental, y compris les changements concernant la politique environnementale et les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale; l'incidence possible des conflits mondiaux et d'actes de terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, y compris les incidences directes et indirectes de la pandémie de COVID-19 (nouvelle souche de coronavirus), des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, y compris la réorganisation de nos succursales de services aux particuliers, la modernisation de notre système bancaire central et la mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, de même que notre capacité de prévoir et de gérer efficacement les risques découlant des facteurs qui précèdent.

Depuis décembre 2019, l'écllosion de COVID-19 a incité les gouvernements partout dans le monde à prendre des mesures d'urgence pour contenir la propagation du virus. Ces mesures, notamment l'interdiction de voyage, la fermeture temporaire des entreprises et des écoles, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation physique, ont donné lieu à des perturbations financières et sociales importantes qui se sont traduites par la morosité économique et la volatilité du marché. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi au moyen d'interventions monétaires et budgétaires, et en proposant des mesures et des subventions dans le but de stabiliser la conjoncture économique. L'ampleur, la durée et les répercussions de la pandémie, y compris sur les clients, les membres de l'équipe et les fournisseurs tiers; l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales; et les incidences financières et sociales connexes sont incertaines et pourraient avoir des conséquences considérables et défavorables sur notre entreprise. Ces conséquences défavorables pourraient se produire rapidement et de façon imprévue. Il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de la situation et son incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la Banque.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats. Pour plus de renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes actuelles, voir la description détaillée des risques liés à la pandémie de COVID-19 et les incidences connexes qui figurent aux rubriques « Gestion des risques » ci-dessous, « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2019, ainsi que les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Pandémie de COVID-19

L'épidémie mondiale de coronavirus (COVID-19) continue de poser des défis sociaux et communautaires à l'échelle mondiale. Les gouvernements du monde entier ont mis en place des mesures d'urgence, y compris l'interdiction de voyage, la fermeture temporaire des entreprises et des écoles, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation physique. Depuis le début de l'épidémie, les gouvernements et les banques centrales ont également mis en place des mesures d'allègement à l'intention des particuliers et des entreprises pour atténuer certaines des répercussions défavorables de cette crise sur l'économie. Au début du troisième trimestre, l'économie canadienne a entamé une reprise, affichant un solide rebond par rapport au creux atteint en avril, mais elle demeure néanmoins à un niveau de performance inférieur à celui d'avant la COVID-19. Depuis mars, nous avons pris des mesures pour préserver la solidité et la stabilité financière de la Banque. Nous avons toujours géré avec prudence les fonds propres et les liquidités et continuerons de le faire au cours de cette période d'incertitude. Notre bilan solide au chapitre du crédit ainsi que notre processus de souscription rigoureux nous placent également en bonne position pour l'avenir.

Membres de l'équipe et clients

La santé et la sécurité de nos clients et des membres de notre équipe sont notre première priorité. La direction évalue constamment la situation et prend les mesures nécessaires, au besoin. Au tout début de la crise, les mesures préventives mises en œuvre comprenaient les suivantes :

- Mise en place, au profit des employés du service à la clientèle et des clients, d'un environnement sécuritaire conformément aux procédures prescrites par les organisations de santé publique mondiales;
- Augmentation de l'intensité du nettoyage et installation de distributeurs de désinfectant pour les mains dans nos divers bureaux et emplacements;
- Élimination des déplacements professionnels et exigence d'auto-isolément à la suite de voyages à des fins personnelles ou en cas de maladie;
- Mise en place d'une stratégie de télétravail sécuritaire pour plus de 70 % des membres de notre équipe;
- Mise en œuvre de mesures de distanciation physique et de séparation entre les membres de notre effectif pour réduire au minimum le nombre de personnes présentes à un endroit donné.

Aujourd'hui, nous constatons un engagement solide de la part des membres de l'équipe et la productivité demeure élevée, alors que nous continuons de nous adapter aux nouvelles conditions de travail.

La grande majorité de nos Cliniques financières, de nos centres d'affaires, de nos secteurs d'activité et de nos centres d'appels demeurent ouverts. Les services bancaires au quotidien continuent d'être offerts en tout temps en ligne ou sur les appareils mobiles, et les clients peuvent continuer d'utiliser les GAB, les nôtres ou ceux d'Interac ou de The Exchange Network disponibles d'un océan à l'autre. Des programmes pour soutenir nos clients, comme le report de paiement, présenté plus en détail ci-après, et l'augmentation de la limite de crédit ont également contribué à apaiser les préoccupations à court terme.

Nous travaillons également en collaboration avec les entités gouvernementales pour soutenir davantage nos clients commerciaux. Le 9 avril 2020, nous avons commencé à offrir le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) aux clients admissibles. Ce programme du gouvernement du Canada, notamment, permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ afin d'aider les entreprises et les organismes sans but lucratif à couvrir leurs coûts d'exploitation qui ne peuvent pas être reportés pendant une période où leurs revenus d'entreprise ont été temporairement réduits en raison des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. Au troisième trimestre, nous avons également commencé à offrir des prêts sous le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE), lancé par Investissement Québec et qui fournit un financement d'urgence aux entreprises admissibles exerçant au Québec.

Résultats d'exploitation

Pour le troisième trimestre 2020, le résultat net s'est établi à 36,2 millions \$, comparativement à un résultat net de 8,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2020. Au deuxième trimestre 2020, la COVID-19 a eu comme incidence financière immédiate une augmentation des pertes de crédit attendues, attribuable principalement aux scénarios économiques prospectifs prenant en compte la récession récente. Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre ont aussi été touchées, bien que dans une moindre mesure, la récession s'étant avérée plus profonde que ce qui avait été prévu à la fin du deuxième trimestre et nos scénarios économiques prospectifs reflètent désormais une reprise économique plus lente. En ce qui concerne les revenus, l'activité économique a affiché un rebond au troisième trimestre après avoir été très faible, ce qui a contribué à une meilleure performance, en particulier au titre des activités liées aux marchés, un secteur dans lequel le niveau d'activité des clients est demeuré élevé. Les mesures d'efficacité ont aussi favorisé la baisse des frais et l'amélioration des résultats au troisième trimestre. La réduction récente du niveau des prêts, attribuable en partie à la pandémie, pourrait cependant exercer une pression accrue sur les revenus dans un avenir proche.

Alors que nous prenons des mesures pour atténuer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos activités quotidiennes et nos résultats financiers, cette dernière s'est répercutée sur nos résultats d'exploitation, et devrait continuer de le faire jusqu'à ce qu'elle soit enrayerée et probablement pendant un certain temps par la suite. De nombreux facteurs imprévisibles et en constante évolution devront être pris en compte, comme la durée et la propagation de la pandémie, son incidence sur les clients, les membres de l'équipe et les fournisseurs tiers, la réponse des autorités gouvernementales à la crise et les conséquences sociales et économiques à

l'échelle mondiale. Par conséquent, il est encore difficile de prévoir les incidences de la COVID-19 sur les résultats futurs de la Banque.

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération respective. L'ampleur de l'incidence de la COVID-19 sur l'économie du Canada et celle des États-Unis demeure hautement incertaine, y compris l'évaluation de l'incidence des mesures prises par les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie. Il est donc difficile de prédire si l'augmentation des pertes de crédit attendues aux deuxième et troisième trimestres entraînera des radiations d'un niveau significatif et si la Banque comptabilisera d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures.

Liquidité et fonds propres

Nous sommes en bonne position pour gérer le risque lié aux fonds propres et le risque de liquidité. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 9,4 % au 31 juillet 2020, bien au-dessus des exigences réglementaires minimales. Alors que nous continuons d'aider nos clients, et conformément à l'évolution des exigences réglementaires et aux réponses des pouvoirs publics, nous prévoyons que le ratio des fonds propres réglementaires continuera d'être supérieur aux niveaux réglementaires exigés.

Notre ratio de liquidité à court terme est supérieur aux niveaux du secteur. Au début de la crise de la COVID-19, nous affichions une situation de liquidité saine. Les mesures mises en place à l'intention des banques par le gouvernement canadien en réponse à la pandémie, qui sont décrites dans les rubriques ci-après, ont également accru notre capacité d'obtenir des liquidités pour garantir que nous sommes en mesure de poursuivre nos activités dans un avenir prévisible et de continuer de répondre aux besoins prévus de liquidités. Nous continuerons de surveiller attentivement les niveaux de fonds propres et de liquidités.

Réponse des pouvoirs publics

Les décideurs ont répondu rapidement aux ondes de choc qui ont secoué l'économie du Canada et celle des États-Unis.

Au Canada, la Banque du Canada, le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux ont tous mis en œuvre des mesures pour répondre à la pandémie et soutenir l'économie. Au début de la crise, la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 150 points de base pour le ramener à 0,25 %. Elle a également rendu disponibles plusieurs facilités visant à soutenir la liquidité des marchés financiers. Ces mesures nous ont accordé davantage de souplesse pour poursuivre l'amélioration de notre situation en matière de liquidités, ainsi que pour optimiser nos coûts de financement. Nous avons notamment eu recours à la facilité d'achat des acceptations bancaires et au nouveau mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour. Outre ces mesures, la Banque du Canada a également modifié sa politique en matière de garanties pour le mécanisme d'octroi de liquidités en élargissant la liste de titres admissibles et en ajoutant de nouvelles dates d'échéance pour ses opérations de prise en pension à plus d'un jour à la lumière des impératifs de la COVID-19.

En mars 2020, le gouvernement canadien a lancé, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) qui a permis d'améliorer la disponibilité du crédit hypothécaire et de soutenir le marché de l'habitation du Canada. Cette facilité nous a fourni une source de financement supplémentaire pour notre portefeuille de prêts hypothécaires.

Parallèlement, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a également annoncé, au début de la crise, une série d'ajustements à la réglementation dans le but de contribuer à la résilience financière et opérationnelle des banques de compétence fédérale, y compris la modification de certaines exigences réglementaires en matière de fonds propres, de liquidités et de production de rapports. Se reporter aux rubriques « Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires » et « Risque d'illiquidité et de financement » pour plus de renseignements sur les mesures prises par le BSIF.

Du côté des mesures de relance budgétaire, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont mis en place diverses autres mesures pour soutenir les ménages et les entreprises. Pour soutenir les particuliers, la Prestation canadienne d'urgence, un programme de soutien au revenu grâce auquel les travailleurs admissibles touchent une allocation mensuelle de 2 000 \$ pendant un maximum de 24 semaines jusqu'en octobre 2020, a été instaurée. Dans le cas des entreprises, mentionnons la création, entre autres mesures, de la Subvention salariale d'urgence du Canada selon laquelle une subvention pouvant atteindre un maximum de 75 % des salaires est versée aux entreprises admissibles, pour les encourager à maintenir les niveaux d'emploi et à limiter les réductions salariales. D'autres mesures à l'intention des petites entreprises et des organismes sans but lucratif ont également été mises en place, notamment le CUEC, comme il a été mentionné précédemment, ainsi que le programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), qui pourra couvrir jusqu'à 50 % des loyers d'avril à août. Les autres mesures offertes comprennent le PACTE, lancé par Investissement Québec, qui offre un financement d'urgence aux entreprises admissibles qui sont en difficulté temporaire en raison de la COVID-19.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine et le gouvernement fédéral ont déployé des mesures de relance monétaire et budgétaire par voie de réductions des taux d'intérêt, de divers programmes liés au marché qui soutiennent le financement des marchés et de mesures de dépenses pour soutenir le revenu. Les gouvernements locaux et les États ont également mis en place des mesures pour répondre à la COVID-19. Par ailleurs, le gouvernement américain a adopté la CARES ACT, en vertu de laquelle une aide économique substantielle est offerte à divers secteurs de l'économie touchés par la COVID-19, dont un certain nombre de dispositions qui font directement la promotion des intérêts des petites entreprises. Cette loi de grande portée contient également des mesures d'allègement pour les particuliers, les secteurs en difficulté et le secteur des soins de santé, entre autres.

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les					Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2020	30 avril 2020	Variation	31 juillet 2019	Variation	31 juillet 2020	31 juillet 2019	Variation
Résultats d'exploitation								
Revenu total	248 609 \$	240 148 \$	4 %	244 653 \$	2 %	727 470 \$	726 872 \$	— %
Résultat net	36 217 \$	8 885 \$	308 %	47 798 \$	(24) %	77 274 \$	131 367 \$	(41) %
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	47 083 \$	11 912 \$	295 %	51 882 \$	(9) %	95 895 \$	145 261 \$	(34) %
Performance opérationnelle								
Résultat dilué par action	0,77 \$	0,13 \$	492 %	1,05 \$	(27) %	1,58 \$	2,88 \$	(45) %
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,02 \$	0,20 \$	410 %	1,15 \$	(11) %	2,01 \$	3,20 \$	(37) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5,8 %	1,0 %		7,8 %		3,9 %	7,2 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	7,7 %	1,5 %		8,5 %		5,0 %	8,0 %	
Marge nette d'intérêt	1,86 %	1,88 %		1,85 %		1,85 %	1,81 %	
Ratio d'efficacité	73,9 %	76,4 %		72,7 %		76,5 %	75,1 %	
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	68,1 %	74,8 %		70,6 %		73,1 %	72,7 %	
Levier d'exploitation	3,4 %	3,5 %		4,9 %		(1,8) %	(8,7) %	
Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	9,3 %	2,3 %		4,0 %		(0,6) %	(8,5) %	
Situation financière (en millions \$)								
Prêts et acceptations	32 807 \$	33 726 \$	(3) %	33 887 \$	(3) %			
Actif total	44 295 \$	45 446 \$	(3) %	44 337 \$	— %			
Dépôts	24 570 \$	25 304 \$	(3) %	26 616 \$	(8) %			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2 292 \$	2 275 \$	1 %	2 293 \$	— %			
Principaux inducteurs de croissance (en millions \$)								
Prêts aux clients commerciaux	12 704 \$	13 544 \$	(6) %	12 868 \$	(1) %			
Prêts à des particuliers ⁽²⁾	20 103 \$	20 182 \$	— %	21 019 \$	(4) %			
Dépôts des clients ⁽³⁾	22 045 \$	22 624 \$	(3) %	22 881 \$	(4) %			
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III								
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) sous forme d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	9,4 %	8,8 %		9,0 %				
Actif pondéré en fonction des risques liés aux CET1 (en millions \$)	19 927 \$	20 870 \$		20 445 \$				
Qualité du crédit								
Prêts dépréciés bruts en pourcentage des prêts et des acceptations	0,84 %	0,70 %		0,59 %				
Prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts et des acceptations	0,62 %	0,52 %		0,45 %				
Provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,27 %	0,67 %		0,14 %		0,37 %	0,12 %	
Renseignements sur les actions ordinaires								
Cours de l'action – Clôture ⁽⁵⁾	26,55 \$	31,09 \$	(15) %	45,41 \$	(42) %	26,55 \$	45,41 \$	(42) %
Ratio cours/résultat (quatre derniers trimestres)	10,7 x	11,3 x		11,3 x		10,7 x	11,3 x	
Valeur comptable par action	53,15 \$	52,99 \$	— %	54,00 \$	(2) %	53,15 \$	54,00 \$	(2) %
Dividendes déclarés par action	0,40 \$	0,67 \$	(40) %	0,66 \$	(39) %	1,74 \$	1,96 \$	(11) %
Rendement de l'action	6,0 %	8,6 %		5,8 %		8,7 %	5,8 %	
Ratio du dividende versé	52,0 %	503,6 %		62,7 %		109,9 %	68,0 %	
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	39,1 %	328,7 %		57,4 %		86,2 %	61,0 %	

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

(2) Y compris les prêts hypothécaires résidentiels. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

(3) Y compris les dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire des Cliniques financières, par le biais de conseillers et de courtiers et l'offre numérique directe aux clients, ainsi que les dépôts des clients commerciaux.

(4) Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

(5) Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement se rapportent aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat					
Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	42 405 \$	1 553 \$	54 359 \$	78 637 \$	148 239 \$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat					
Charges de restructuration et de dépréciation ⁽¹⁾					
Indemnités de départ	7 047	183	972	10 068	4 739
Autres charges de restructuration	4 020	143	830	4 059	2 509
	11 067	326	1 802	14 127	7 248
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	127	179	336	538	1 168
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾	3 520	3 542	3 426	10 461	10 295
	3 647	3 721	3 762	10 999	11 463
	14 714	4 047	5 564	25 126	18 711
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	57 119 \$	5 600 \$	59 923 \$	103 763 \$	166 950 \$
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	36 217 \$	8 885 \$	47 798 \$	77 274 \$	131 367 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de restructuration et de dépréciation ⁽¹⁾					
Indemnités de départ	5 178	134	713	7 398	3 478
Autres charges de restructuration	2 955	105	610	2 984	1 842
	8 133	239	1 323	10 382	5 320
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	93	131	247	395	858
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾	2 640	2 657	2 514	7 844	7 716
	2 733	2 788	2 761	8 239	8 574
	10 866	3 027	4 084	18 621	13 894
Résultat net ajusté	47 083 \$	11 912 \$	51 882 \$	95 895 \$	145 261 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	0,77 \$	0,13 \$	1,05 \$	1,58 \$	2,88 \$
Éléments d'ajustement					
Charges de restructuration et dépréciation	0,19	0,01	0,03	0,24	0,13
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,06	0,06	0,07	0,19	0,20
	0,25	0,07	0,10	0,43	0,33
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁴⁾	1,02 \$	0,20 \$	1,15 \$	2,01 \$	3,20 \$

(1) Les charges de restructuration et de dépréciation découlent principalement de l'optimisation des activités des Cliniques financières ainsi que de la rationalisation connexe de certaines fonctions administratives et du siège social. Les charges de restructuration découlent également de la réorganisation des activités de courtage de détail et d'autres mesures prises afin d'améliorer l'efficacité de la Banque, comme il est indiqué à la rubrique « Perspectives », sous « Mesures d'efficacité ». Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires, les provisions, les frais de communication et les honoraires professionnels ainsi que les charges de dépréciation liées à la résiliation de contrats de location. Les charges de restructuration sont incluses dans les frais autres que d'intérêt.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(4) L'incidence par action des éléments d'ajustement peut différer en raison de l'arrondissement.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance de la Banque.

Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme la marge nette d'intérêt, le ratio d'efficacité, le levier d'exploitation et le ratio du dividende versé sont définis à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » de notre rapport annuel 2019.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	33 019 \$	5 688 \$	44 541 \$	67 682 \$	121 597 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	10 866	3 027	4 084	18 621	13 894
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	43 885 \$	8 715 \$	48 625 \$	86 303 \$	135 491 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 276 124 \$	2 291 177 \$	2 279 133 \$	2 291 451 \$	2 264 241 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	5,8 %	1,0 %	7,8 %	3,9 %	7,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	7,7 %	1,5 %	8,5 %	5,0 %	8,0 %

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La COVID-19 continue de soumettre les particuliers et les entreprises du monde entier à des difficultés personnelles et économiques. L'activité économique mondiale a été gravement touchée par les arrêts d'activités généralisés. Toutefois, les mesures prises par les gouvernements, les banques centrales et les organismes de réglementation ont aidé à atténuer les répercussions pour les particuliers et les entreprises. Une reprise progressive s'est amorcée en mai et les marchés se sont améliorés après la plus grave récession jamais vue depuis la Deuxième Guerre mondiale.

La voie vers la reprise dépendra de nombreux facteurs, y compris l'évolution de la pandémie de COVID-19, la découverte de vaccins efficaces, les politiques macroéconomiques et de santé publique, le niveau de confiance des consommateurs et des entreprises, l'innovation, le degré des dommages touchant le capital structurel et l'adaptation de la société. Des facteurs non économiques, tels que les tests de dépistage, la distanciation physique, le télétravail, le port obligatoire du masque ainsi que la protection des personnes vulnérables, ont contribué à contenir le taux de transmission du virus et favorisé la reprise économique.

Au Canada, à ce jour, la réouverture a mieux réussi que dans de nombreux autres pays, comme en témoigne le taux de transmission du virus qui a chuté en mai et qui se maintient à un faible niveau depuis juin. Le taux de chômage a diminué cet été alors que les sociétés ont commencé à rappeler les travailleurs qui étaient en congé temporaire et s'est établi à 10,9 % en juillet, comparativement au sommet de 13,7 % atteint en mai, tandis qu'il s'établissait à 5,6 % avant la pandémie. L'emploi a connu un fort rebond ce trimestre, 55 % des emplois perdus depuis le début de la pandémie ayant été recouverts en juillet. Le niveau d'emploi correspond à 93 % du niveau d'avant la pandémie. À l'échelon fédéral, la subvention salariale à l'intention des entreprises a été prolongée jusqu'à la mi-décembre, et les bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) feront la transition vers le programme de l'assurance-emploi amélioré en septembre, ce qui devrait soutenir une reprise prolongée.

La reprise canadienne est inégale d'un secteur à un autre. Les dépenses des ménages ont remonté rapidement, tout comme la demande de logements, notamment. En comparaison, les investissements des entreprises affichent une reprise relativement modeste en raison de la perturbation du commerce de marchandises à l'échelle mondiale et du recul du prix des produits de base, hormis les métaux précieux. L'insuffisance de l'offre sur le marché de l'habitation a favorisé la reprise rapide de la construction, la vigueur de l'activité de revente et la hausse du prix des maisons pendant la réouverture. L'immigration a diminué abruptement au printemps en raison des restrictions sanitaires et de voyage. La faiblesse persistante des flux d'immigration pourrait modifier les perspectives du marché de l'habitation à moyen terme. En plus des programmes d'achat d'actifs qui assurent le fonctionnement des marchés des capitaux canadiens et de faibles coûts d'emprunt, la Banque du Canada s'est engagée à maintenir son taux directeur à 0,25 % jusqu'à ce que l'inflation de l'indice des prix à la consommation atteigne la cible.

Aux États-Unis, après avoir fait preuve de vigueur à la réouverture, la reprise a ralenti en juillet du fait de la hausse du nombre quotidien de nouvelles infections. Heureusement, ce nombre affiche une baisse en août, notamment dans la plupart des États où nous exerçons des activités de financement d'inventaires. En juillet, l'activité économique des États-Unis avait regagné environ la moitié du terrain qu'elle avait perdu en raison de la pandémie. Les dépenses de consommation des Américains pour l'achat de biens et véhicules récréatifs ont monté en flèche au cours de cette période, pendant laquelle les ménages ont su s'adapter rapidement à la situation de la COVID-19 et ont modifié leurs comportements de consommation. La Réserve fédérale demeure résolue à favoriser la reprise. Par ailleurs, elle a exprimé son intention d'annoncer cet automne l'issue de l'examen de son cadre pour ce qui est de la maximisation de l'emploi et de la stabilisation de l'inflation, ce qui pourrait avoir une incidence sur la conduite de la politique monétaire et modifier les attentes des marchés des capitaux.

Enfin, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au creux atteint au printemps, et vaut environ 0,75 \$ US.

PLAN STRATÉGIQUE

En novembre 2015, nous avons lancé un plan septennal visant à faire de la Banque une banque meilleure et différente afin de tirer profit des avancées technologiques, mais surtout, afin de mieux répondre aux besoins de nos clients. Pour y parvenir, nous avons priorisé trois objectifs stratégiques : renforcer nos fondations, investir dans la croissance rentable et améliorer la performance financière. À plus long terme, dans le contexte de la pandémie mondiale en évolution, nous n'avons pas modifié notre objectif de poursuivre notre transformation, mais nous prévoyons des retards, comme il a été mentionné au trimestre précédent, et tel qu'il est précisé dans ce qui suit. Au vu des incidences de la pandémie sur les activités et les résultats, l'équipe de direction effectue un examen des différents éléments du plan stratégique afin de l'améliorer.

Mise à jour sur les initiatives clés

Services numériques

Au premier trimestre de 2020, le lancement réussi de BLC Numérique, un canal de distribution direct au client, nous a permis d'étendre notre présence partout au Canada. L'offre de services numériques initiale comprend des comptes chèques, des comptes d'épargne à intérêt élevé et des certificats de placement garanti. Ce lancement pancanadien nous a fourni l'occasion d'accueillir des milliers de nouveaux clients. Avec le temps, notre objectif consiste à élargir et à approfondir les relations avec notre clientèle et à utiliser cette plateforme pour développer un éventail complet de produits de grande qualité. À la fin du troisième trimestre, les dépôts à vue connexes obtenus par l'intermédiaire de BLC Numérique s'établissaient à 0,6 milliard \$.

Programme de remplacement du système bancaire central

En 2019, nous avons achevé la phase 1 du programme de remplacement du système bancaire central, ce qui nous a permis de migrer tous les produits de B2B Banque et la plupart des prêts à la clientèle commerciale vers ce nouveau système. La phase 2 du programme est amorcée et elle vise tous les produits offerts dans notre réseau de succursales du Québec et les produits restants des Services aux entreprises. Les préparatifs sont en cours pour développer les produits et les caractéristiques. Compte tenu des incidences de la COVID-19 sur notre entreprise et nos priorités techniques, nous réévaluons actuellement notre calendrier de mise en œuvre. À l'heure actuelle, nous estimons toujours l'investissement total requis à 250 millions \$, compte tenu de notre plan le plus récent. Au 31 juillet 2020, environ 80 % de ce montant avait été investi.

Évolution du Modèle 100 % Conseil

Après avoir converti au cours des dernières années le réseau traditionnel de succursales en un modèle 100 % Conseil et optimisé notre présence géographique, nous travaillons au développement d'une expérience entièrement numérique. Nous serons ainsi en mesure d'intégrer de façon numérique tous les nouveaux clients et, par la suite, de commencer la migration de tous nos clients des services bancaires aux particuliers vers notre nouvelle plateforme numérique. Nous avons d'abord prévu que ces initiatives seraient achevées d'ici la fin 2021, or, compte tenu du contexte actuel, cet échéancier fait actuellement l'objet d'un examen. Lorsque ces initiatives seront achevées, tous nos clients devraient bénéficier de la même expérience dans la gestion de leurs comptes et de leurs transactions quotidiennes combinée à l'avantage de conseils financiers professionnels pour des besoins bancaires et d'investissement plus complexes. À ce titre, notre modèle 100 % Conseil maintient son élan. Au cours du troisième trimestre, nous avons continué à accueillir des conseillers et avons remplacé des postes qui n'étaient pas axés sur la prestation de conseils par environ 70 nouveaux postes d'adjoint aux conseillers et de service à la clientèle afin de soutenir la relation conseiller client et le développement des affaires, en ayant bien en vue l'objectif de faire augmenter les revenus.

Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit

Dans le cadre de notre plan visant à améliorer les fondations de la Banque, nous poursuivons notre initiative visant l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. Au premier trimestre, nous visions une adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée à la fin de 2022. Or, dans le contexte actuel de pandémie, nous revoyons présentement ce calendrier et prévoyons de reporter la mise en œuvre d'au moins 12 mois.

Autres faits nouveaux

Le 30 juin 2020, François Desjardins a pris sa retraite, quitté ses fonctions à titre de président et chef de la direction, et démissionné de son poste d'administrateur de la Banque. Stéphane Therrien a été nommé président et chef de la direction par intérim et administrateur de la Banque.

Mise à jour sur les mesures d'efficacité

Depuis 2019, nous avons repéré des possibilités d'améliorer notre efficacité. La conversion de nos succursales traditionnelles en un modèle 100 % Conseil dans les Cliniques financières et l'optimisation de certaines fonctions administratives en 2019 nous ont permis de réaliser des économies importantes. Au début de 2020, nous avons maintenu l'accent sur l'amélioration de l'efficacité. Dans cet esprit, nous avons fusionné 14 Cliniques financières au troisième trimestre et prévoyons d'en fusionner 6 autres au quatrième trimestre. Ces fusions résultent également des fluctuations récentes de la conjoncture économique et de la réduction en cours du nombre de visites dans les succursales. Les clients continueront d'être servis dans nos Cliniques financières généralement situées à proximité de chez eux. Selon notre expérience, la réduction prévue devrait être relativement faible. En mai 2020, nous avons réduit notre effectif de près de 100 employés par voie d'attrition, de départs à la retraite et de réductions d'emploi ciblées, pour harmoniser notre effectif avec nos besoins opérationnels, nous procurer l'effet de levier nécessaire pour poursuivre notre transformation et améliorer notre efficacité. Ces mesures ont entraîné la comptabilisation, au troisième trimestre, d'indemnités de départ et d'une charge de dépréciation liée aux contrats de location d'environ 11,1 millions \$.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les tableaux suivants présentent les résultats consolidés résumés comme présentés et ajustés.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Revenu net d'intérêt	173 546 \$	170 747 \$	176 042 \$	513 078 \$	513 206 \$
Autres revenus	75 063	69 401	68 611	214 392	213 666
Revenu total	248 609	240 148	244 653	727 470	726 872
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	127	179	336	538	1 168
Provisions pour pertes sur créances	22 300	54 900	12 100	92 100	31 800
Frais autres que d'intérêt	183 777	183 516	177 858	556 195	545 665
Résultat avant impôts sur le résultat	42 405	1 553	54 359	78 637	148 239
Impôts sur le résultat	6 188	(7 332)	6 561	1 363	16 872
Résultat net	36 217 \$	8 885 \$	47 798 \$	77 274 \$	131 367 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 198	3 197	3 257	9 592	9 770
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	33 019 \$	5 688 \$	44 541 \$	67 682 \$	121 597 \$
Résultat dilué par action	0,77 \$	0,13 \$	1,05 \$	1,58 \$	2,88 \$

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS – BASE AJUSTÉE ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Revenu net d'intérêt	173 546 \$	170 747 \$	176 042 \$	513 078 \$	513 206 \$
Autres revenus	75 063	69 401	68 611	214 392	213 666
Revenu total	248 609	240 148	244 653	727 470	726 872
Provisions pour pertes sur créances	22 300	54 900	12 100	92 100	31 800
Frais autres que d'intérêt ajustés	169 190	179 648	172 630	531 607	528 122
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	57 119	5 600	59 923	103 763	166 950
Impôts sur le résultat ajustés	10 036	(6 312)	8 041	7 868	21 689
Résultat net ajusté	47 083 \$	11 912 \$	51 882 \$	95 895 \$	145 261 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 198	3 197	3 257	9 592	9 770
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	43 885 \$	8 715 \$	48 625 \$	86 303 \$	135 491 \$
Résultat dilué par action ajusté	1,02 \$	0,20 \$	1,15 \$	2,01 \$	3,20 \$

TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2020 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2019

Le résultat net s'est établi à 36,2 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,77 \$ pour le troisième trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 47,8 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,05 \$ pour le troisième trimestre 2019. Le résultat net ajusté a été de 47,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2020, en baisse de 9 % par rapport à 51,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2019, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,02 \$, en baisse de 11 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,15 \$ pour le troisième trimestre 2019.

Revenu total

Le revenu total s'est établi à 248,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2020, en hausse de 2 % comparativement à un revenu total de 244,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2019.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 2,5 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 173,5 millions \$ au troisième trimestre 2020, comparativement à 176,0 millions \$ au troisième trimestre 2019. La diminution s'explique essentiellement par la diminution d'un exercice à l'autre des volumes de prêts personnels, contrebalancée en partie par des marges plus élevées sur les prêts aux clients commerciaux. Au 1^{er} novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location, a ajouté une composante coût de financement, présentée dans les frais d'intérêt, à la nouvelle obligation locative totalisant 1,2 million \$ pour le troisième trimestre 2020 et a eu une incidence défavorable de 1 point de base sur la marge nette d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,86 % au troisième trimestre 2020, une augmentation de 1 point de base en comparaison du troisième trimestre 2019, du fait principalement de la modification de la composition du portefeuille de prêts et des marges plus élevées sur les prêts aux clients commerciaux. Au cours du trimestre, nous avons connu une diminution du niveau des prêts découlant, en partie, de la pandémie. Cela devrait avoir une incidence tant sur le revenu net d'intérêt que sur les marges au quatrième trimestre, jusqu'à ce que la croissance reprenne.

Les **autres revenus** ont augmenté de 6,5 millions \$, ou 9 %, pour s'établir à 75,1 millions \$ au troisième trimestre 2020, par rapport aux autres revenus de 68,6 millions \$ au troisième trimestre 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la contribution solide des marchés des capitaux, qui a progressé de 13,3 millions \$ par rapport à celle du troisième trimestre 2019. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de 3,0 millions \$ des frais de service par rapport au troisième trimestre 2019 en raison des changements en cours touchant le secteur des services bancaires aux particuliers et de la modification connexe des habitudes bancaires des clients, ainsi que par la diminution de 1,9 million \$ des revenus tirés des services de cartes, surtout du fait que les volumes de transactions par carte de crédit Visa ont baissé dans la foulée de la pandémie de COVID-19.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2020, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,1 million \$, par rapport à 0,3 million \$ au troisième trimestre 2019. Voir les états financiers consolidés annuels 2019 pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 22,3 millions \$ au troisième trimestre 2020 en comparaison de provisions de 12,1 millions \$ au troisième trimestre 2019, une augmentation de 10,2 millions \$ d'un exercice à l'autre, découlant essentiellement de la hausse des provisions sur prêts commerciaux. La révision de nos scénarios économiques prospectifs, reflétant une récession légèrement plus sévère et une reprise plus lente que ce qui avait été prévu au départ, ont également contribué à la hausse des provisions collectives.

Les provisions collectives sont sensibles aux données des modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération probabiliste respective, entre autres facteurs. L'écllosion de COVID-19 a entraîné des modifications à l'information prospective au cours des deuxième et troisième trimestres 2020, donnant lieu à une augmentation des pertes de crédit attendues. Étant donné que l'ampleur de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie du Canada et sur celle des États-Unis, y compris des mesures prises par les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie, demeure hautement incertaine, il est difficile de prédire à l'heure actuelle si l'augmentation des pertes de crédit attendues entraînera des radiations, et si nous devons comptabiliser d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures.

Se reporter à la rubrique « Gestion des risques » pour plus de renseignements sur l'incidence de la COVID-19 sur le risque de crédit et l'incertitude de mesure des estimations de pertes de crédit attendues, et à la note 7, Prêts et corrections de valeur pour pertes sur créances, des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et la continuité de la correction de valeur pour pertes sur créances au cours du trimestre.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 183,8 millions \$ au troisième trimestre 2020, une hausse de 5,9 millions \$, ou 3,3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2019. Les frais autres que d'intérêt ajustés se sont élevés à 169,2 millions \$ au troisième trimestre 2020, une baisse de 3,4 millions \$, ou 2,0 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2019. Nous prévoyons que ces frais augmenteront que légèrement au prochain trimestre.

Les **salaires et avantages du personnel** se sont élevés à 92,5 millions \$ au troisième trimestre 2020, une hausse de 2,4 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance se rapportant à la vigueur des activités de marchés des capitaux. Une charge de rémunération de 2,7 millions \$, reliée à la retraite de l'ancien président et chef de la direction de la Banque, a également contribué à la hausse, laquelle a été contrebalancée en grande partie par une diminution des salaires d'un exercice à l'autre reflétant la réduction de l'effectif opérée en mai 2020.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** se sont établis à 50,1 millions \$ au troisième trimestre 2020, une hausse de 1,4 million \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2019. Les frais de technologie ont progressé d'un exercice à l'autre et sont demeurés élevés, du fait que nous exploitons à l'heure actuelle de nombreuses plateformes simultanément. Les loyers ont diminué de 5,2 millions \$ par suite de l'adoption, le 1^{er} novembre 2019, de l'IFRS 16, Contrats de location, de même que d'une réduction de la superficie utilisée en raison du redimensionnement de notre réseau de Cliniques financières. La diminution a été en partie contrebalancée par une augmentation de 4,1 millions \$ de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation nouvellement créés. Compte tenu de l'incidence de la charge d'intérêt sur la nouvelle obligation locative de 1,2 million \$, comme il a été mentionné précédemment, les coûts de location globaux sont demeurés relativement stables.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 30,1 millions \$ au troisième trimestre 2020, une baisse de 7,1 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2019. Cette amélioration s'explique surtout par une diminution des charges réglementaires, ainsi que par une baisse des frais de déplacement, de publicité et de développement des affaires, découlant des mesures d'efficacité mises en œuvre et de la conjoncture économique.

Les **charges de restructuration** se sont établies à 11,1 millions \$ au troisième trimestre 2020 et découlaient essentiellement des mesures visant à améliorer l'efficacité, comme il est précisé à la rubrique « Mise à jour sur les mesures d'efficacité » sous « Plan stratégique ». Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires et les provisions liées à la résiliation de contrats de location.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 68,1 % au troisième trimestre 2020, en comparaison de 70,6 % au troisième trimestre 2019, en raison de la baisse des dépenses et d'une augmentation des autres revenus. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 73,9 % au troisième trimestre 2020, en hausse en regard de 72,7 % au troisième trimestre 2019, en raison surtout de la hausse des charges de restructuration au cours de l'exercice 2020.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2020, la charge d'impôts sur le résultat a été de 6,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 14,6 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019, la charge d'impôts sur le résultat avait été de 6,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 12,1 %. D'un exercice à l'autre, le taux d'imposition a légèrement augmenté.

NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2020 COMPARATIVEMENT AUX NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2019

Le résultat net s'est établi à 77,3 millions \$, et le résultat dilué par action, à 1,58 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à un résultat net de 131,4 millions \$, et un résultat dilué par action de 2,88 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Le résultat net ajusté a été de 95,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, en baisse de 34 % par rapport à un résultat net de 145,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,01 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, une diminution de 37 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 3,20 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. La diminution du résultat net et du résultat dilué par action par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019 est présentée de façon plus détaillée ci-après.

Revenu total

Le revenu total a légèrement augmenté pour s'établir à 727,5 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à 726,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

Le **revenu net d'intérêt** s'est établi à 513,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, un niveau essentiellement inchangé par rapport à 513,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Au 1^{er} novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location, a ajouté une composante coût de financement de 3,6 millions \$ liée à la nouvelle obligation locative et a eu une incidence défavorable de 1 point de base sur la marge nette d'intérêt. En outre, les marges plus élevées sur les prêts aux clients commerciaux, de même que la diminution des coûts de financement depuis le début de l'exercice, ont été contrebalancées en grande partie par la diminution des volumes de prêts, attribuable en partie à la COVID-19. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,85 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à 1,81 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Cette augmentation découlait principalement de la modification apportée à la composition du portefeuille de prêts ainsi que de la réduction des coûts de financement.

Les **autres revenus** ont augmenté de 0,7 million \$, ou 0,3 % pour s'établir à 214,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport aux autres revenus de 213,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la contribution solide des marchés des capitaux, qui a progressé de 15,1 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de 6,2 millions \$ des frais de service par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019 en raison des changements en cours touchant le secteur des services bancaires aux particuliers et de la modification connexe des habitudes bancaires des clients, comme il a été mentionné précédemment. Les revenus tirés des services de cartes ont également diminué de 3,6 millions \$, surtout du fait que les volumes de transactions par carte de crédit Visa ont baissé dans la foulée de la pandémie de COVID-19 depuis le deuxième trimestre. Les revenus d'assurance, déduction faite des réclamations, ont également contribué à hauteur de 2,3 millions \$ à la diminution des autres revenus par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des réclamations des clients.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 0,5 million \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement à 1,2 million \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 60,3 millions \$ pour s'établir à 92,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à 31,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Comme il a été mentionné précédemment, l'augmentation des provisions pour pertes sur créances découlait essentiellement de l'incidence sur les pertes de crédit attendues des variations défavorables des scénarios économiques prospectifs liées à la COVID-19 et des pondérations probabilistes connexes depuis le deuxième trimestre 2020. Les provisions individuelles pour des prêts à des clients commerciaux ont également contribué à l'augmentation.

Se reporter à la rubrique « Gestion des risques » pour plus de renseignements sur l'incidence de la COVID-19 sur le risque de crédit et l'incertitude de mesure des estimations de pertes de crédit attendues, et à la note 7, Prêts et corrections de valeur pour pertes sur créances, des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et la continuité de la correction de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 10,5 millions \$, ou 2 %, pour s'établir à 556,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement à 545,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont progressé de 3,5 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 531,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement à 528,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 9,1 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019, pour atteindre 281,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée à la performance se rapportant aux activités de courtage, ainsi que d'un programme de rémunération spéciale destiné aux employés tenus de travailler en présentiel depuis le début de la pandémie de COVID-19. Une charge de rémunération de 2,7 millions \$, reliée à la retraite de l'ancien président et chef de la direction de la Banque au troisième trimestre 2020, a également contribué à l'augmentation.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 2,2 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019 pour s'établir à 150,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des frais de technologie.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 7,7 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019, pour s'établir à 109,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, en raison surtout d'une diminution des charges réglementaires, ainsi que d'une baisse des frais de publicité et de développement des affaires.

Les **charges de restructuration** se sont élevées à 14,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 en comparaison de 7,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 et, comme il a été mentionné précédemment, découlaient essentiellement des mesures visant à améliorer l'efficacité, comme il est précisé à la rubrique « Mise à jour sur les mesures d'efficacité » sous « Plan stratégique ». Les charges de restructuration comprennent les indemnités de départ, les salaires et les provisions liées à la résiliation de contrats de location.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité ajusté est demeuré relativement stable et s'est établi à 73,1 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement à 72,7 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. Le levier d'exploitation ajusté a été légèrement négatif d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 76,5 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement à 75,1 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019. La Banque ayant continué d'investir dans sa transformation, ce ratio a été touché principalement par l'augmentation des frais autres que d'intérêt attribuable aux charges de restructuration.

Impôts sur le résultat

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 1,4 million \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 1,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle de la baisse du résultat des activités canadiennes après les provisions pour pertes sur créances élevées comptabilisées aux deuxième et troisième trimestres, ainsi que de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'était élevée à 16,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 11,4 %. La hausse du taux d'imposition pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019 est principalement attribuable à la baisse du résultat des activités canadiennes, comme il a été mentionné précédemment.

TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2020 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2020

Le résultat net s'est établi à 36,2 millions \$ et le résultat dilué par action s'est établi à 0,77 \$ pour le troisième trimestre 2020, comparativement à un résultat net de 8,9 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,13 \$ pour le deuxième trimestre 2020. Le résultat net ajusté s'est établi à 47,1 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,02 \$ pour le troisième trimestre 2020, par rapport à un résultat net de 11,9 millions \$ et à un résultat dilué par action de 0,20 \$ pour le deuxième trimestre 2020.

Le revenu total a augmenté de 8,5 millions \$ pour atteindre 248,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2020, comparativement à un revenu total de 240,1 millions \$ pour le trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2,8 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 173,5 millions \$, ce qui s'explique principalement par l'élargissement de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires et par le fait que le troisième trimestre comptait plus de jours que le deuxième trimestre. Ces éléments positifs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la diminution des prêts aux clients commerciaux, attribuable, en partie, aux répercussions de la pandémie qui ont amplifié le caractère saisonnier de nos activités de financement d'inventaires. Ce volume inférieur devrait avoir une incidence sur le revenu net d'intérêt au début du quatrième trimestre, jusqu'à ce que la croissance reprenne. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,86 % pour le troisième trimestre 2020, une baisse de 2 points de base par rapport à la marge de 1,88 % pour le deuxième trimestre 2020, en raison surtout de la diminution des prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé.

Les autres revenus ont augmenté de 5,7 millions \$ pour s'établir à 75,1 millions \$ au troisième trimestre 2020, par rapport aux autres revenus de 69,4 millions \$ au trimestre précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la contribution solide des marchés des capitaux, qui a progressé de 6,4 millions \$ par rapport à celle du deuxième trimestre 2020.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,1 million \$ au troisième trimestre 2020, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2020. Voir les états financiers consolidés annuels 2019 pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 22,3 millions \$ au troisième trimestre 2020, une baisse de 32,6 millions \$ comparativement aux provisions de 54,9 millions \$ au deuxième trimestre 2020. Comme il a été mentionné précédemment, l'augmentation des provisions pour pertes sur créances pour le deuxième trimestre 2020 découlait de l'incidence des variations défavorables des scénarios économiques prospectifs liées à la COVID-19. Les provisions pour pertes sur créances, qui se sont établies à 22,3 millions \$ au troisième trimestre 2020, demeurent élevées et tiennent compte de nos prévisions économiques révisées, comme il a été mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 0,3 million \$ pour se fixer à 183,8 millions \$ au troisième trimestre 2020 en comparaison de 183,5 millions \$ au deuxième trimestre 2020. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 10,5 millions \$ pour s'établir à 169,2 millions \$ au troisième trimestre 2020, en regard de 179,6 millions \$ au deuxième trimestre 2020. La diminution des frais autres que d'intérêt ajustés découle principalement de la baisse des charges réglementaires, ainsi que de la baisse des honoraires professionnels, des frais de publicité et des frais de développement des affaires. Ces économies ont été contrebalancées en partie par une charge de rémunération de 2,7 millions \$ reliée à la retraite de l'ancien président et chef de la direction de la Banque. Nous anticipons pour le prochain trimestre des frais d'un niveau similaire ou à d'un niveau légèrement supérieur. Les charges de restructuration, qui comprennent principalement les indemnités de départ et les provisions liées à la résiliation de contrats de location, ont augmenté de 10,7 millions \$ au troisième trimestre 2020 par rapport à celles du deuxième trimestre 2020, du fait de la mise en œuvre des mesures annoncées à la fin du deuxième trimestre.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès de banques	462 134 \$	413 555 \$
Valeurs mobilières	6 602 618	6 299 936
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 790 130	2 538 285
Prêts et acceptations, montant net	32 647 100	33 566 071
Autres actifs	1 793 372	1 535 280
	44 295 354 \$	44 353 127 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	24 569 775 \$	25 652 604 \$
Autres passifs	7 431 775	6 870 428
Dette liée aux activités de titrisation	9 361 692	8 913 333
Dette subordonnée	349 356	349 101
Capitaux propres	2 582 756	2 567 661
	44 295 354 \$	44 353 127 \$

Au 31 juillet 2020, l'actif total s'élevait à 44,3 milliards \$, un niveau relativement inchangé comparativement à 44,4 milliards \$ au 31 octobre 2019, le niveau plus élevé des liquidités ayant en grande partie compensé la baisse des portefeuilles de prêts.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès de banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2020, ces actifs totalisaient 9,9 milliards \$, une hausse de 0,6 milliard \$ par rapport à 9,3 milliards \$ au 31 octobre 2019.

Nous continuons de gérer avec une grande prudence le niveau de nos liquidités. Au cours du troisième trimestre, l'activité économique a commencé à se redresser alors que les entreprises étaient nombreuses à rouvrir progressivement. Les marchés des capitaux ont également remonté par rapport à leurs niveaux du deuxième trimestre. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour respecter ses obligations. Les liquidités représentaient 22 % de l'actif total au 31 juillet 2020, comparativement à 21 % au 31 octobre 2019.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions, s'établissaient à 32,6 milliards \$ au 31 juillet 2020, en baisse de 0,9 milliard \$, ou 3 %, comparativement à 33,6 milliards \$ au 31 octobre 2019. Au cours du troisième trimestre, les incidences négatives de la COVID-19 ont fait en sorte que la Banque n'a pas pu maintenir son élan au chapitre de la croissance des portefeuilles de prêts commerciaux. Les variations sont expliquées plus en détail ci-après.

Les prêts personnels s'établissaient à 4,2 milliards \$, soit une baisse de 0,4 milliard \$, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2019, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement, ce qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement, ainsi que, dans une moindre mesure, une diminution des autres expositions de détail.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 15,9 milliards \$ au 31 juillet 2020, une baisse de 0,2 milliard \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2019. Depuis le début de l'exercice, l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation a contribué à atténuer l'incidence des échéances.

Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 12,7 milliards \$ au 31 juillet 2020, une diminution de 2 % depuis le 31 octobre 2019. Cette diminution s'explique principalement par les volumes de financement d'inventaires qui ont été touchés négativement par la pandémie de COVID-19 au troisième trimestre du fait de la hausse des remboursements en raison de l'augmentation de la demande de bateaux et d'autres véhicules récréatifs au Canada et aux États-Unis. L'incapacité des concessionnaires à réapprovisionner leurs stocks du fait de l'arrêt de la production chez les fabricants pendant les premiers mois de la pandémie a également eu une incidence négative sur les niveaux d'inventaires. Toutefois, la croissance devrait reprendre au quatrième trimestre.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs s'établissaient à 1,8 milliard \$ au 31 juillet 2020, une hausse de 0,3 milliard \$ par rapport aux autres actifs au 31 octobre 2019, en raison surtout de l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location, le 1^{er} novembre 2019, qui a entraîné la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation de 139,4 millions \$.

PASSIF

Les dépôts ont diminué de 1,1 milliard \$, ou 4 %, pour s'établir à 24,6 milliards \$ au 31 juillet 2020, comparativement à 25,7 milliards \$ au 31 octobre 2019, en ligne avec la diminution des prêts. Les dépôts de particuliers totalisaient 19,3 milliards \$ au 31 juillet 2020, soit 0,5 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2019. La baisse résulte essentiellement de la diminution des dépôts à terme obtenus par des intermédiaires, contrebalancée en partie par la hausse des volumes de dépôts à vue obtenus par l'intermédiaire des différents canaux de distribution de la Banque. Au premier trimestre 2020, nous avons procédé avec succès au lancement de nos services de dépôt BLC Numérique. Les dépôts provenant de cette source, qui totalisaient 582,0 millions \$ au 31 juillet 2020, contribuent à rehausser la bonne diversification de nos sources de financement, en plus d'offrir une occasion d'établir de nouvelles relations clients et de développer de nouvelles activités de ventes croisées. Au cours du troisième trimestre 2020, les dépôts directs de particuliers de base obtenus par l'entremise de notre réseau de Cliniques financières ont augmenté de 0,3 milliard \$, tandis que les autres dépôts à vue obtenus par des intermédiaires ont augmenté de plus de 0,4 milliard \$. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,6 milliard \$ d'un trimestre à l'autre pour s'établir à 5,3 milliards \$, du fait principalement du segment du financement institutionnel alors que nous avons procédé à l'optimisation de nos sources de financement étant donné le niveau moins élevé d'actifs.

Les dépôts de particuliers représentaient 78 % du total des dépôts au 31 juillet 2020, par rapport à 77 % au 31 octobre 2019, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités.

Les engagements au titre des valeurs vendues à découvert s'établissaient à 3,1 milliards \$ au 31 juillet 2020, une hausse de 0,5 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2019.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,4 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2019, et s'établissait à 9,4 milliards \$ au 31 juillet 2020.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 582,8 millions \$ au 31 juillet 2020, comparativement à 2 567,7 millions \$ au 31 octobre 2019.

Comme mentionné à la rubrique « Mode de présentation » du présent rapport de gestion, l'adoption de l'IFRS 16 au début de l'exercice a donné lieu à une diminution nette de 7,3 millions \$ des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019. Depuis le début de l'exercice, les résultats non distribués ont diminué de 36,7 millions \$, la contribution du résultat net de 77,3 millions \$ ayant été plus que contrebalancée par les dividendes totalisant 84,0 millions \$, ainsi que par d'autres charges liées aux régimes d'avantages du personnel et aux titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) totalisant 22,7 millions \$. La hausse du cumul des autres éléments du résultat global de 35,4 millions \$ et l'émission d'actions ordinaires de 15,7 millions \$ dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque ont contribué positivement aux capitaux propres. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre 2020.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 53,15 \$ au 31 juillet 2020, comparativement à 54,02 \$ au 31 octobre 2019.

Au 31 août 2020, 43 121 788 actions ordinaires étaient en circulation.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le BSIF requiert des banques qu'elles respectent les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » du BSIF, la Banque doit maintenir des niveaux minimums de fonds propres en fonction de divers critères. Les fonds propres de catégorie 1, qui constituent la forme de fonds propres la plus permanente et la plus subordonnée, comportent deux composantes : les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 1 doivent être essentiellement composés d'actions ordinaires pour assurer que l'exposition au risque est adossée à des fonds propres de grande qualité. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent des instruments de fonds propres complémentaires et contribuent à la solidité globale d'une institution financière sur une base permanente. Conformément à la ligne directrice du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont établis à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Voir la rubrique « Gestion du capital » de notre rapport annuel 2019 pour de plus amples renseignements sur nos fonds propres réglementaires.

Nous avons recours à l'approche standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, nos exigences en matière de fonds propres en fonction de l'exposition au risque de crédit selon l'approche standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est la plus favorable.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires à l'appui des efforts déployés dans le contexte de la COVID-19

En mars et en avril 2020, le BSIF a annoncé plusieurs mesures dans le but d'accorder aux institutions financières plus de souplesse dans les conditions actuelles attribuables à la COVID-19, y compris notamment :

- le traitement en tant que prêts productifs (au titre de la ligne directrice Normes de fonds propres) des prêts hypothécaires et de certains types de prêts (tels que les prêts aux petites entreprises, les prêts aux particuliers, y compris les cartes de crédit, et les prêts aux moyennes entreprises) pour lesquels des reports de paiement sont accordés par l'institution financière, jusqu'à concurrence de six mois;
 - l'inclusion dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) d'une partie des provisions qui auraient autrement fait partie des fonds propres de catégorie 2⁽¹⁾;
- et
- l'exclusion, dans le calcul du ratio de levier, des réserves des banques centrales et des titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité, jusqu'au 30 avril 2021.

(1) Un ajustement des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sera mesuré dynamiquement chaque trimestre en fonction de l'augmentation des provisions pour les stades 1 et 2 par rapport au niveau de référence. Le niveau de référence s'entend du montant des provisions pour les stades 1 et 2 au trimestre clos le 31 janvier 2020. Le montant majoré est ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour l'exercice 2022.

Le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les entreprises et les ménages canadiens, et non pour augmenter les distributions aux actionnaires et aux employés ou pour procéder à une offre publique de rachat d'actions. En compatibilité avec cette visée, le 13 mars, le BSIF a indiqué s'attendre à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions.

Le 31 août 2020, le BSIF a mis à jour ses consignes relatives au régime spécial temporaire en matière de fonds propres s'appliquant aux prêts pour lesquels des reports de paiement ont été accordés pour soutenir les efforts déployés dans le contexte de la COVID-19. Selon les nouvelles consignes, dans le cas des reports de paiement accordés avant le 31 août, l'application du régime spécial temporaire en matière de fonds propres demeurera limitée à un maximum de six mois. En outre, les consignes prévoient de nouvelles dispositions transitoires (jusqu'à concurrence de trois mois) dans le cas des reports de paiement accordés après cette date et jusqu'au 30 septembre 2020. L'incidence de ces nouvelles consignes devrait être limitée et sera reflétée à compter du moment où les prêts seront en souffrance, plus tard en 2020 et en 2021.

Autres nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Le 17 janvier 2020, le BSIF a publié un document de consultation intitulé Exigences de fonds propres et de liquidité des PMB, lequel propose des changements aux exigences de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôts (PMB). Le document de consultation a pour objet de fournir aux intervenants un aperçu de la rétroaction reçue en réponse au document de travail de juillet 2019 [Promouvoir la proportionnalité : Adapter les normes de fonds propres et de liquidité aux petites et moyennes institutions de dépôts] et une mise à jour concernant l'élaboration des cadres de fonds propres et de liquidité du premier pilier des PMB. Le document décrit les changements que l'on propose d'apporter au cadre et sollicite les commentaires des intervenants avant la publication de la version provisoire des exigences de fonds propres et de liquidités des PMB. Cependant, dans le but de permettre aux banques et aux surveillants de concentrer leur capacité opérationnelle sur les priorités immédiates ayant trait à la stabilité financière causées par l'incidence de la COVID-19 sur le système bancaire mondial, le BSIF a reporté la date de mise en œuvre du cadre des fonds propres et des liquidités pour les petites et moyennes banques (PMB) au premier trimestre de 2023. Il a également reporté les exercices de consultation auprès des PMB au sujet des exigences de fonds propres et de liquidités des deuxième et troisième piliers.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une de nos initiatives principales qui renforcera notre gestion du risque de crédit, optimisera les fonds propres réglementaires et uniformisera les règles du jeu en matière de souscription de crédit. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la mise en œuvre devait avoir lieu pour la fin 2022. Dans le contexte de la pandémie mondiale en pleine évolution, nous passons actuellement en revue cet échéancier et prévoyons un retard d'au moins 12 mois.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

	Au 31 juillet 2020		Au 31 octobre 2019
	Avant l'application des dispositions transitoires accordées ⁽¹⁾	Après l'application des dispositions transitoires accordées	
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)			
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 847 510 \$	1 864 811 \$	1 841 382 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 091 548 \$	2 108 849 \$	2 085 420 \$
Total des fonds propres	2 537 407 \$	2 537 407 \$	2 497 108 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques⁽²⁾	19 927 246 \$	19 927 246 \$	20 406 556 \$
Ratios de fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,3 %	9,4 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,5 %	10,6 %	10,2 %
Ratio total des fonds propres	12,7 %	12,7 %	12,2 %

(1) Calcul du capital réglementaire et des ratios de capital réglementaire sans l'application des dispositions transitoires accordées par le BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, en réponse à la pandémie de COVID-19, comme détaillé ci-dessus.

(2) Calculé au moyen de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,4 % au 31 juillet 2020, par rapport à 8,8 % au 30 avril 2020 et à 9,0 % au 31 octobre 2019. L'augmentation par rapport au niveau affiché au 30 avril 2020 découle principalement du niveau moins élevé d'actifs attribuable à la situation actuelle de la COVID-19. Ce niveau de fonds propres fournit à la Banque la souplesse requise pour reprendre la voie de la croissance et pour poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique, de façon prudente compte tenu de la conjoncture économique.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôts fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,8 % au 31 juillet 2020 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

	Au 31 juillet 2020		Au 31 octobre 2019
	Avant l'application des dispositions transitoires accordées ⁽¹⁾	Après l'application des dispositions transitoires accordées	
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)			
Fonds propres de catégorie 1	2 091 548 \$	2 108 849 \$	2 085 420 \$
Total des expositions	44 181 248 \$	44 181 248 \$	45 475 982 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,7 %	4,8 %	4,6 %

(1) Calcul du ratio de levier sans l'application des dispositions transitoires accordées par le BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, en réponse à la pandémie de COVID-19.

DIVIDENDES

Le 3 septembre 2020, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} novembre 2020 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2020. À la fin du deuxième trimestre, à la recommandation de la direction, le conseil d'administration a approuvé une diminution de 0,27 \$, ou 40 %, du dividende trimestriel. Compte tenu du contexte de grande incertitude, cette décision prudente nous fournit davantage de souplesse opérationnelle pour reprendre la voie de la croissance et poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique. En outre, ceci est mieux aligné sur notre politique en matière de dividendes jusqu'à ce que nous tirions les avantages prévus de notre transformation. Les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque continueront de l'être sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 octobre 2019	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,40 \$	0,67 \$	0,66 \$	2,62 \$	2,54 \$	2,46 \$
Ratio du dividende versé	52,0 %	503,6 %	62,7 %	69,3 %	49,6 %	45,7 %
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	39,1 %	328,7 %	57,4 %	61,4 %	45,9 %	40,5 %

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de nos activités, nous sommes exposés à divers types de risques ayant trait principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, diverses politiques de gestion des risques et limites de risque ainsi que d'autres contrôles ont été mis en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour de plus amples renseignements sur le cadre de gestion des risques du Groupe, voir la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » à la page 52 de notre rapport annuel 2019.

Incidence de la COVID-19 sur le profil de risque de la Banque

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie mondiale. Différents gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence telles que des restrictions de voyage, des restrictions frontalières, des fermetures d'entreprises et des règles de distanciation physique afin de réduire la propagation du virus. Ces mesures ont eu une incidence considérable sur les activités des entreprises et sur l'économie. Des gouvernements et d'autres entités de réglementation ont mis en place des programmes d'allègement à l'intention des particuliers et des entreprises et modifié leur politique monétaire pour stabiliser l'économie.

Ces mesures, tout comme l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée des mesures d'atténuation jugées nécessaires pour limiter la propagation du virus, sont susceptibles de faire augmenter certains de nos risques. La pandémie continue d'évoluer, et tant que le virus n'aura pas été maîtrisé, son incidence sur l'économie mondiale pourrait empirer, et menacer la solvabilité de nos clients, en plus de susciter à nouveau de la volatilité sur les marchés financiers. La détérioration des conditions de crédit et de la conjoncture du marché pourrait également nuire à notre position stratégique, à nos pertes de crédit attendues et à nos résultats.

Le cadre de gestion des risques de la Banque prévoit les mécanismes nécessaires pour lui permettre de gérer les répercussions de la crise sur ses activités commerciales. Les principaux facteurs de risque liés aux activités de la Banque sont décrits à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel. En plus des autres incidences mentionnées sous « Pandémie de COVID-19 » et à la rubrique « Perspectives économiques » du présent rapport de gestion, la pandémie a modifié le profil de risque de la Banque, comme il est décrit plus en détail ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts.

Incidence de la COVID-19 sur le risque de crédit et incertitude relative aux estimations des pertes de crédit attendues

Conformément à notre approche disciplinée en matière de modélisation des pertes de crédit attendues, nous avons mis à jour nos scénarios économiques aux fins de l'évaluation des provisions collectives au 31 juillet 2020. Les nouveaux scénarios prennent en compte la détérioration des conditions économiques, causée par la propagation de la pandémie de COVID-19 et l'augmentation connexe de l'incertitude et, comparativement aux scénarios du trimestre précédent, reflètent surtout la récession plus profonde, ainsi que la reprise économique plus lente que prévu. Dans le cadre de notre approche pour évaluer les pertes de crédit attendues au 31 juillet 2020, des pondérations probabilistes ont été attribuées à nos trois scénarios, à savoir les scénarios « de base », « pessimiste » et « optimiste ».

Dans le scénario de base, la pandémie de COVID-19 demeure contenue, prolongeant la reprise progressive, tant à l'échelle mondiale qu'au Canada. Aux États-Unis, les reculs récents sur le plan de la réouverture mènent avec le temps à une baisse progressive du nombre quotidien de nouveaux cas. Les mesures de distanciation physique sont maintenues et les gouvernements ne décrètent que de brèves interruptions d'activités localisées. Les gouvernements accordent une aide financière aux particuliers et aux entreprises, atténuant davantage les tensions financières. Les deux tiers des chômeurs reprennent leur emploi ou trouvent un nouvel emploi avant la fin de 2020. La mise au point d'un vaccin sûr et efficace débute avant la fin de 2020, ce qui favorise la confiance des consommateurs, des entreprises et des marchés à compter de 2021. La courbe de rendement s'accroît légèrement avec le temps alors que les banques centrales signalent leur intention de maintenir leurs taux directeurs à 0,25 % bien que la reprise soit bien amorcée.

Dans le scénario pessimiste, la pandémie s'aggrave à l'échelle mondiale et au Canada avant l'automne. Le nombre croissant de nouvelles infections se traduit par la multiplication des interruptions d'activités partielles, en particulier aux États-Unis, de façon toutefois moins généralisée qu'au printemps. Au Canada, l'activité économique progresse à un rythme plus lent qu'à la fin de 2020, tandis qu'aux États-Unis, elle stagne brièvement. Les restrictions sanitaires de même que les difficultés financières supplémentaires pour les particuliers et les entreprises mènent à une certaine tension en matière de capital et à une baisse de confiance malgré les efforts déployés par les gouvernements et les banques centrales. Dès le taux de transmission du virus sous contrôle, on assiste à la réouverture et l'économie affiche une reprise graduelle en 2021.

Dans le scénario optimiste, le taux de transmission du virus chute pour s'établir à un nouveau creux à l'automne, ce qui entraîne un assouplissement généralisé des restrictions et réunit les conditions favorables à une reprise économique plus rapide. Les dommages économiques structurels sont limités, on assiste à un regain de confiance et les entreprises et les particuliers reprennent rapidement leurs activités normales. Une hausse progressive des taux d'intérêt s'amorce en 2021.

Le degré d'incertitude entourant l'incidence potentielle de la COVID-19 suppose la possibilité d'un large éventail de résultats économiques. Bien que les premiers essais cliniques de vaccins aient donné des résultats prometteurs et que la mise en place de restrictions non économiques ait connu du succès pendant la réouverture, à l'échelle mondiale, le nombre quotidien de nouvelles infections par le virus était plus élevé à la fin de l'été qu'au printemps. Compte tenu de la teneur généralement plus pessimiste de nos trois scénarios, nous avons recalibré la pondération attribuée à chacun d'eux de manière à diminuer celle du scénario pessimiste et à augmenter celles des scénarios de base et optimiste.

Lorsqu'il était possible de le faire, nos modèles de pertes de crédit attendues ont été adaptés pour tenir compte des mesures annoncées récemment et mises en place par des gouvernements, des banques centrales et des organismes de réglementation afin de favoriser la liquidité et d'apaiser les tensions financières auxquelles sont soumis les particuliers et les entreprises. Afin de mieux évaluer les pertes sur prêts, nous avons usé d'un jugement d'expert compte tenu de cette situation sans précédent.

L'ampleur de l'incidence de la COVID-19 sur l'économie du Canada et celle des États-Unis demeure hautement incertaine, y compris l'évaluation de l'incidence des mesures prises par les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie. Il demeure donc difficile de prédire si l'augmentation des pertes de crédit attendues entraînera des radiations d'un niveau significatif et si la Banque devra comptabiliser d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements sur les pertes de crédit attendues.

PROVISION POUR (REPRISE DE) PERTES SUR CRÉANCES

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)					
Prêts personnels					
Stades 1 et 2	(6 095) \$	9 600 \$	(2 241) \$	537 \$	(6 957) \$
Stade 3	8 207	7 842	5 836	22 984	19 260
	2 112	17 442	3 595	23 521 \$	12 303 \$
Prêts hypothécaires résidentiels					
Stades 1 et 2	1 468	771	(152)	2 654	(1 033)
Stade 3	1 483	625	2 234	3 173	3 568
	2 951	1 396	2 082	5 827 \$	2 535 \$
Prêts commerciaux					
Stades 1 et 2	6 830	21 029	(801)	28 786	1 008
Stade 3	10 407	15 033	7 224	33 966	15 954
	17 237	36 062	6 423	62 752 \$	16 962 \$
Provisions pour pertes sur créances	22 300	54 900	12 100	92 100 \$	31 800 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,27 %	0,67 %	0,14 %	0,37 %	0,12 %

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 32,6 millions \$ séquentiellement, mais ont augmenté de 10,2 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 22,3 millions \$ au troisième trimestre 2020. Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 60,3 millions \$ pour s'établir à 92,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, par rapport à 31,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

L'augmentation des provisions pour pertes sur créances en 2020 s'explique principalement par un changement défavorable des scénarios économiques prospectifs liés à la COVID-19 qui a eu une incidence sur nos portefeuilles de prêts personnels et de prêts commerciaux depuis le deuxième trimestre.

Pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2020, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 15,3 millions \$ séquentiellement. Cette diminution est liée principalement à l'augmentation des provisions enregistrée à la fin du deuxième trimestre 2020 afin de refléter l'augmentation importante du risque de crédit attribuable à la COVID-19. De plus, le rebond marqué de l'indice S&P/TSX au troisième trimestre, un facteur sensible aux fins de la modélisation des provisions pour prêts personnels, a entraîné une reprise de provisions au titre des stades 1 et 2. Les pertes sur créances ont diminué de 1,5 million \$ par rapport au troisième trimestre 2019, essentiellement pour la même raison. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 11,2 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2019. Cela s'explique principalement par l'augmentation importante du risque de crédit en raison de la COVID-19.

Pour le troisième trimestre 2020, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 1,6 million \$ séquentiellement et de 0,9 million \$ d'un exercice à l'autre. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 3,3 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2019, leur niveau étant cependant demeuré relativement bas en raison des critères de souscription rigoureux et de la robustesse du marché de l'habitation au Canada.

Pour le troisième trimestre 2020, les pertes sur prêts commerciaux ont diminué de 18,8 millions \$ séquentiellement. Cette diminution est liée principalement à l'augmentation des provisions enregistrée à la fin du deuxième trimestre 2020 afin de refléter l'augmentation importante du risque de crédit attribuable à la COVID-19. Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 10,8 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2019, du fait surtout d'une migration légèrement défavorable du portefeuille, ainsi que des provisions individuelles sur un nombre limité de prêts aux clients commerciaux nouvellement dépréciés. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, les pertes sur prêts commerciaux ont augmenté de 45,8 millions \$ par rapport aux neuf mois clos le 31 juillet 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence négative de la COVID-19 sur les provisions collectives, ainsi qu'à la hausse des pertes sur prêts dépréciés, comme il a été mentionné précédemment.

Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 27 points de base pour le troisième trimestre 2020, contre 14 points de base pour le trimestre clos le 31 juillet 2019.

PRÊTS DÉPRÉCIÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Prêts dépréciés bruts		
Personnels	32 973 \$	17 642 \$
Hypothécaires résidentiels	66 784	59 236
Commerciaux ⁽¹⁾	174 591	98 283
	274 348	175 161
Provisions pour pertes sur prêts dépréciés (stade 3)	(71 451)	(40 942)
Prêts dépréciés nets	202 897 \$	134 219 \$
Prêts dépréciés en pourcentage des prêts et des acceptations		
Montant brut	0,84 %	0,52 %
Montant net	0,62 %	0,40 %
Provisions pour pertes sur autres prêts		
Stade 1	(49 566) \$	(29 587) \$
Stade 2	(38 904)	(29 928)
	(88 470) \$	(59 515) \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts dépréciés bruts s'établissaient à 274,3 millions \$ au 31 juillet 2020, une hausse de 99,2 millions \$, ou 57 %, par rapport au 31 octobre 2019, principalement attribuable à une hausse du portefeuille de prêts commerciaux. Par rapport au 30 avril 2020, les prêts dépréciés bruts, qui s'établissaient à 235,2 millions \$, ont augmenté de 39,1 millions \$, en raison surtout des expositions commerciales et d'une légère détérioration touchant les prêts personnels.

Les provisions pour pertes sur prêts dépréciés ont augmenté de 30,5 millions \$ depuis le 31 octobre 2019, en lien surtout avec le portefeuille de prêts commerciaux. Les provisions pour pertes sur autres prêts s'établissaient à 88,5 millions \$ au 31 juillet 2020, soit 29,0 millions \$ de plus qu'au 31 octobre 2019, du fait du changement défavorable des scénarios économiques prospectifs liés à la COVID-19 au deuxième trimestre. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

Options d'allègement des paiements

En réponse à la COVID-19, nous continuons de travailler auprès de nos clients qui pourraient bénéficier d'une plus grande souplesse dans la gestion de leurs prêts. Ainsi, nous offrons le report des paiements au titre des prêts hypothécaires résidentiels et de certains prêts personnels pendant un maximum de six mois. De façon générale, nous avons accordé un allègement des paiements uniquement aux clients ayant de bons antécédents de crédit. Pour les prêts commerciaux, les demandes des clients et les programmes de report ont été pour la plupart examinés et approuvés au cas par cas. Ces options d'allègement des paiements permettent à nos clients de cesser temporairement d'effectuer leurs paiements réguliers, tandis que les intérêts continuent de courir sur l'encours de leurs prêts.

Aux fins du calcul des pertes de crédit attendues, les reports de paiement n'ont pas été considérés comme causant automatiquement une forte hausse du risque de crédit ou le transfert des prêts en question au stade 2 ou au stade 3. Pour les prêts personnels avec report de paiement, nous avons procédé à une évaluation approfondie afin de tenir compte de tous les renseignements raisonnables et probants au niveau individuel pour identifier les clients les plus vulnérables, à long terme, aux conséquences économiques, ce qui pourrait se traduire par une probabilité de défaut plus élevée. Les pertes de crédit attendues ont été ajustées en conséquence. Pour les prêts commerciaux, les demandes de report des paiements ont été généralement examinées et approuvées au cas par cas de telle sorte que les transferts d'un stade à un autre et le calcul des pertes de crédit attendues ont principalement suivi notre processus normal. Des examens supplémentaires ont été effectués pour certains portefeuilles de prêts commerciaux afin d'identifier les augmentations potentielles de la probabilité de défaut et les pertes de crédit attendues ont également été ajustées en conséquence.

Le tableau ci-après présente un sommaire des demandes de report toujours en suspens au 31 juillet 2020.

Report de paiement

	Au 30 avril 2020		Au cours du trimestre		Au 31 juillet 2020	
	Montant des prêts	En pourcentage du portefeuille de prêts	Nouvel allègement	Expiré	Montant des prêts ⁽¹⁾	En pourcentage du portefeuille de prêts
Prêts personnels	6 176 \$	0,1 %	3 826 \$	3 756 \$	6 246 \$	0,1 %
Prêts hypothécaires résidentiels	3 060 645 \$	19,3 %	265 462 \$	1 865 883 \$	1 460 224 \$	9,2 %
Prêts commerciaux	1 373 800 \$	10,5 %	370 635 \$	1 380 196 \$	364 239 \$	2,9 %
	4 440 621 \$	13,3 %	639 923 \$	3 249 835 \$	1 830 709 \$	5,5 %

(1) Y compris les prêts personnels, hypothécaires résidentiels et commerciaux pour lesquels un deuxième report de trois mois a été accordé pour respectivement 1,0 million de dollars, 785,7 millions de dollars et 25,4 millions de dollars.

Au 31 juillet 2020, les paiements reportés au titre de ces comptes, pour la plupart des prêts hypothécaires résidentiels, totalisaient 23,3 millions \$, et avaient une incidence très limitée sur notre situation de liquidité globale.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les exigences visant les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement.

Nous maintenons des liquidités et un financement qui sont appropriés aux fins de la mise en œuvre de notre stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de notre profil de risque.

Nous surveillons quotidiennement les liquidités et veillons à ce que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies, en accordant une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue notre réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

Nous recevons des dépôts de clients particuliers, commerciaux et institutionnels et avons accès à du financement de gros de sources diversifiées. De plus, nous obtenons des dépôts de particuliers par différents canaux, notamment nos Cliniques financières et par l'entremise de conseillers et de courtiers, ainsi que notre nouveau canal de distribution directe aux clients. Les options de financement de gros comprennent la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité de gestion de l'actif et du passif, le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Développements réglementaires concernant la liquidité

Le 27 mars 2020, comme il est mentionné à la rubrique « Gestion du capital » qui précède, le BSIF a reporté la mise en œuvre du cadre des fonds propres et des liquidités pour les petites et moyennes banques (PMB) jusqu'au début du premier trimestre 2023. Parallèlement, le BSIF a également reporté les exercices de consultation auprès des PMB au sujet des exigences de fonds propres et de liquidités des deuxième et troisième piliers.

Également le 27 mars, le BSIF a mis en place plusieurs mesures pour accorder aux institutions financières plus de souplesse pour faire face à la situation actuelle attribuable à la COVID-19, notamment :

- l'exclusion des acceptations bancaires vendues à la Banque du Canada en vertu de la facilité d'achat des acceptations bancaires du calcul des sorties de trésorerie du ratio de liquidité à court terme (LCR);
- une certaine latitude dans la prise en compte des dépôts à terme pour les particuliers et les petites entreprises qui connaissent des difficultés financières attribuables aux circonstances actuelles (p. ex. réduction de revenu d'un déposant).

Enfin, le BSIF a réitéré que les institutions doivent puiser dans leurs actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés maintenus pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) pour faire face tant à l'apparition éventuelle d'une crise de liquidités qu'à une réelle crise de liquidités (comme une crise de liquidités découlant de la COVID-19). Le LCR peut donc passer alors sous le seuil des 100 %, car le maintien du LCR à 100 % en pareil cas pourrait produire des effets excessivement négatifs sur l'institution et d'autres intervenants du marché.

Le 5 décembre 2019, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-6, Principes de liquidité, qui énonce les attentes du BSIF en ce qui a trait aux mesures que doivent prendre les institutions de dépôts pour gérer le risque de liquidité. La version finale de la ligne directrice est plus précise que la précédente en ce qui a trait aux mesures à prendre pour gérer le risque de liquidité. De plus, les attentes du BSIF ont été mises à jour et sont donc plus appropriées à la taille et au degré de complexité des institutions de dépôts. La version finale de la ligne directrice est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et a eu des conséquences limitées sur la façon dont la Banque gère ses liquidités.

Notes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés par les Cliniques financières et par l'intermédiaire du canal des conseillers et des courtiers, constituent la principale source de financement de la Banque. La Banque se tourne également vers les marchés de gros afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, en particulier pour ce qui est du financement des ventes en gros, ainsi que les conditions connexes, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation comme DBRS et Standard & Poor's Rating Services (S&P). Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les autres obligations de garantie.

Les modifications aux notes de crédit pourraient également avoir une incidence sur la participation de la Banque à d'autres arrangements bancaires.

La Banque assure une surveillance régulière de l'incidence d'un déclassement hypothétique de sa note de crédit sur les exigences en matière de garantie. Au 31 juillet 2020, les garanties additionnelles qui seraient requises dans l'éventualité d'une baisse d'un cran à trois crans de la note de crédit sont négligeables.

Le 10 juin 2020, Standard and Poor's (S&P) a reconfirmé les notes de crédit de la Banque à long terme de BBB et à court terme de A-2, tout en maintenant la perspective négative ⁽¹⁾.

Le 4 juin 2020, DBRS a confirmé la note de crédit de la Banque de A (bas) sur les dépôts et la dette de premier rang et la note de R-1 (bas) sur les instruments à court terme. De plus, DBRS a revu la perspective de la note de crédit à long terme pour la faire passer de stable à négative ⁽²⁾.

Le tableau ci-après présente les notes de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation.

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dette de premier rang	A (bas)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Dette subordonnée admissible comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »)	BBB (bas)	BB+
Actions privilégiées admissibles comme FPUNV	Pfd-3	BB-

(1) Une perspective de notation attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de notation déterminées par S&P et leur signification sont les suivantes : « positive » signifie que la note pourrait être haussée; « négative » signifie que la note pourrait être abaissée; « stable » signifie qu'il est peu probable que la note change; « en développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée.

(2) Chaque catégorie de note de DBRS est accompagnée de l'une des trois tendances - « positive », « stable », « négative » - et de la mention « sous examen ». La tendance qui accompagne la note de crédit donne aux investisseurs des indications relativement à l'avis de DBRS sur les perspectives de la notation en question. Cependant, les investisseurs ne doivent pas présumer qu'une tendance positive ou négative est nécessairement indicative de l'imminence de la modification d'une note.

Échéance contractuelle des actifs et des passifs

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs à leur valeur comptable (p. ex., au coût amorti ou à la juste valeur) aux dates de clôture ci-après. Les détails ayant trait à l'échéance contractuelle constituent une source d'information pour la gestion du risque d'illiquidité.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE DES ACTIFS ET DES PASSIFS

En milliers de dollars canadiens (non audité)

Au 31 juillet 2020

	À TERME								TOTAL
	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 6 MOIS	PLUS DE 6 MOIS À 9 MOIS	PLUS DE 9 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 2 ANS	PLUS DE 2 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	AUCUNE ÉCHÉANCE	
Actifs									
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	87 599 \$	87 599 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	254 761	—	—	25 000	—	—	—	94 774	374 535
Valeurs mobilières	813 387	134 459	426 408	103 175	999 366	2 400 069	1 399 640	326 114	6 602 618
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 965 506	—	543 823	—	280 801	—	—	—	2 790 130
Prêts ⁽¹⁾									
Prêts personnels	12 407	19 256	14 285	14 853	95 081	131 908	14 027	3 946 612	4 248 430
Prêts hypothécaires résidentiels	1 112 429	1 216 308	1 029 293	1 264 357	3 797 128	7 296 898	45 275	92 563	15 854 251
Prêts hypothécaires commerciaux	1 076 231	690 489	607 119	731 403	1 605 182	940 868	747 429	6 777	6 405 499
Prêts commerciaux	1 071 252	250 705	278 793	271 226	895 052	1 113 130	183 223	2 100 661	6 164 041
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	134 800	—	—	—	—	—	—	—	134 800
Provisions pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	(159 921)	(159 921)
	3 407 118	2 176 759	1 929 491	2 281 839	6 392 443	9 482 805	989 954	5 986 691	32 647 100
Autres	2 992	1 195	879	891	6 085	4 330	48 461	1 728 539	1 793 372
Actifs totaux	6 443 765 \$	2 312 413 \$	2 900 601 \$	2 410 905 \$	7 678 695 \$	11 887 203 \$	2 438 055 \$	8 223 718 \$	44 295 354 \$
Passifs									
Dépôts de particuliers ⁽¹⁾	1 527 741 \$	2 138 237 \$	2 091 954 \$	1 691 290 \$	3 426 110 \$	3 046 775 \$	32 925 \$	5 326 031 \$	19 281 063 \$
Dépôt d'entreprises de banques et autres dépôts ⁽¹⁾	184 998	184 885	164 626	215 706	143 925	45 957	904	1 822 454	2 763 455
Dépôts institutionnels	558 000	34 000	515 366	—	668 345	749 547	—	—	2 525 257
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ⁽²⁾	604 489	69 225	39 109	21 335	276 949	880 628	1 221 933	1 696	3 115 364
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	917 333	—	1 115 334	—	566 026	—	—	—	2 598 692
Autres passifs	134 800	—	—	—	—	—	—	1 582 919	1 717 719
Dette liée aux activités de titrisation ⁽³⁾	285 748	551 860	375 505	726 645	1 603 012	4 798 214	878 253	142 455	9 361 692
Dette subordonnée	—	—	—	—	349 356	—	—	—	349 356
Capitaux propres	—	—	—	125 000	—	125 000	—	2 332 756	2 582 756
Passifs et capitaux propres totaux	4 213 109 \$	2 978 206 \$	4 301 894 \$	2 779 976 \$	7 033 722 \$	9 646 120 \$	2 134 016 \$	11 208 311 \$	44 295 354 \$

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

En milliers de dollars canadiens (non audité)

Au 31 octobre 2019

	À TERME								TOTAL
	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 6 MOIS	PLUS DE 6 MOIS À 9 MOIS	PLUS DE 9 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 2 ANS	PLUS DE 2 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	AUCUNE ÉCHÉANCE	
Actifs									
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	90 658 \$	90 658 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	252 325	—	—	—	—	—	—	70 572	322 897
Valeurs mobilières	818 057	754 946	410 771	122 511	672 955	2 031 415	1 091 422	397 859	6 299 936
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2 538 285	—	—	—	—	—	—	—	2 538 285
Prêts ⁽¹⁾									
Prêts personnels	16 433	14 320	18 025	11 124	76 995	190 406	18 368	4 314 853	4 660 524
Prêts hypothécaires résidentiels	987 578	1 027 376	1 309 644	1 189 747	3 974 066	7 421 955	36 266	93 048	16 039 680
Prêts commerciaux	2 063 926	840 242	1 029 731	635 460	2 387 209	2 104 681	792 106	2 792 977	12 646 332
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	319 992	—	—	—	—	—	—	—	319 992
Provisions pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	(100 457)	(100 457)
	3 387 929	1 881 938	2 357 400	1 836 331	6 438 270	9 717 042	846 740	7 100 421	33 566 071
Autres	1 281	1 588	1 200	1 422	2 180	3 805	79	1 523 725	1 535 280
Actifs totaux	6 997 877 \$	2 638 472 \$	2 769 371 \$	1 960 264 \$	7 113 405 \$	11 752 262 \$	1 938 241 \$	9 183 235 \$	44 353 127 \$
Passifs									
Dépôts de particuliers ⁽¹⁾	1 912 268 \$	1 698 393 \$	1 534 854 \$	1 539 422 \$	4 607 963 \$	4 296 013 \$	51 413 \$	4 106 934 \$	19 747 260 \$
Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ^{(1), (4)}	200 826	119 606	267 181	157 174	358 086	53 150	4 617	1 609 801	2 770 441
Dépôts institutionnels ⁽⁴⁾	833 043	147 000	—	300 000	818 673	1 036 187	—	—	3 134 903
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ⁽²⁾	499 739	94 645	12 758	3 140	195 115	859 115	930 342	23 293	2 618 147
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	2 558 883	—	—	—	—	—	—	—	2 558 883
Autres passifs	319 992	—	—	—	—	—	—	1 373 406	1 693 398
Dette liée aux activités de titrisation ⁽³⁾	600 757	262 850	559 041	314 816	2 079 666	4 336 901	741 821	17 481	8 913 333
Dette subordonnée	—	—	—	—	—	350 000	—	(899)	349 101
Capitaux propres	—	—	—	—	125 000	125 000	—	2 317 661	2 567 661
Passif et capitaux propres totaux	6 925 508 \$	2 322 494 \$	2 373 834 \$	2 314 552 \$	8 184 503 \$	11 056 366 \$	1 728 193 \$	9 447 677 \$	44 353 127 \$

(1) Il est présumé que les éléments pouvant être recouverts à vue n'ont pas d'échéance précise.

(2) Les montants sont fonction de l'échéance contractuelle résiduelle de la valeur sous-jacente.

(3) Les flux de trésorerie de titrisation de prêts personnels suivent un modèle de remboursement anticipé.

(4) Les chiffres comparatifs liés aux Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte financière que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel de taux d'intérêt vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le tableau ci-dessous fournit une mesure de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 31 juillet 2020. Tel que présenté, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	18 224 \$	3 877 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(41 793) \$	(49 524) \$

RISQUE OPÉRATIONNEL

Afin de préserver la résilience opérationnelle de la Banque au cours de la pandémie et de mettre en œuvre les mesures prescrites par les autorités sanitaires, la Banque a déclenché son protocole de gestion de crise. Aux termes des plans de continuité des affaires, nous avons eu recours à notre stratégie visant à privilégier un emplacement de remplacement pour les fonctions essentielles et une accélération significative de l'accès à distance pour permettre à un plus grand nombre de nos employés de travailler à partir de la maison. Les membres de la haute direction se réunissent régulièrement pour évaluer l'incidence de la crise sur la Banque et veiller à ce que les mesures nécessaires soient rapidement mises en place.

La migration à grande échelle des employés vers un environnement de travail à distance pourrait éventuellement accroître le risque lié à la sécurité de l'information et à la technologie, ainsi que les risques de fraude auxquels nous sommes exposés. En outre, notre dépendance opérationnelle envers des tiers est amplifiée dans ce contexte, étant donné que nous dépendons de l'efficacité de leurs plans de continuité respectifs. Nous avons recours au cadre de gestion du risque opérationnel pour surveiller et faire le suivi de ce risque au moyen des processus de gouvernance en place au sein de nos différents comités internes.

AUTRES RISQUES

Projet d'action collective

En juin 2020, un demandeur a présenté devant la Cour supérieure du Québec un projet d'action collective contre la Banque, de même qu'un dirigeant et un ancien dirigeant de celle-ci. Il est ainsi allégué que la Banque et les dirigeants visés ont enfreint la Loi sur les valeurs mobilières du Québec en faisant des déclarations fausses ou trompeuses ou des omissions relativement aux activités de titrisation des prêts hypothécaires de la Banque et d'une filiale de celle-ci, à ses processus de contrôle de la qualité et à ses procédures de souscription de prêts hypothécaires. Les défendeurs comprennent également les syndicaux-chefs de file et tous les autres courtiers en valeurs mobilières qui ont mené des opérations de placement de titres de la Banque en mai 2017 et en janvier 2018, y compris Valeurs mobilières Banque Laurentienne, une filiale de la Banque. Le demandeur a intenté cette action pour le compte des actionnaires de la Banque qui ont acquis des actions entre le 18 mai 2017 et le 3 septembre 2018 et qui détenaient toujours la totalité ou une partie de ces actions entre le 5 décembre 2017 et le 4 septembre 2018. La date de l'audience sur la demande d'autorisation du projet d'action collective reste à être déterminée. La Banque a l'intention de se défendre vigoureusement dans le cadre de cette procédure.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

La mise en œuvre des mesures gouvernementales recommandées pendant la pandémie, notamment la distanciation physique, a incité la Banque à passer en revue tous les points de contact entre les membres du personnel et avec les clients et à ajuster les processus d'affaires connexes. Ces ajustements, combinés à l'accroissement simultané des besoins des clients en cette période difficile, pourraient avoir une incidence sur l'expérience client.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Revenu net d'intérêt	173 546 \$	170 747 \$	168 785 \$	173 205 \$	176 042 \$	164 564 \$	172 600 \$	173 152 \$
Autres revenus	75 063	69 401	69 928	68 433	68 611	75 317	69 738	82 705
Revenu total	248 609	240 148	238 713	241 638	244 653	239 881	242 338	255 857
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	127	179	232	284	336	390	442	495
Provisions pour pertes sur créances	22 300	54 900	14 900	12 600	12 100	9 200	10 500	17 600
Frais autres que d'intérêt	183 777	183 516	188 902	180 828	177 858	183 131	184 676	176 437
Résultat avant impôts sur le résultat	42 405	1 553	34 679	47 926	54 359	47 160	46 720	61 325
Impôts sur le résultat	6 188	(7 332)	2 507	6 583	6 561	3 847	6 464	10 524
Résultat net	36 217 \$	8 885 \$	32 172 \$	41 343 \$	47 798 \$	43 313 \$	40 256 \$	50 801 \$
Résultat par action								
de base	0,77 \$	0,13 \$	0,68 \$	0,90 \$	1,05 \$	0,95 \$	0,88 \$	1,13 \$
dilué	0,77 \$	0,13 \$	0,68 \$	0,90 \$	1,05 \$	0,95 \$	0,88 \$	1,13 \$

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2020, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2019. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2020 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications décrites à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, qui sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 16, Contrats de location, et des modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7 relatives à la réforme des taux interbancaires offerts.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport annuel 2019 ainsi que les notes 2 et 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant des événements futurs. La pandémie mondiale qui a fait suite à l'écllosion de la COVID-19 a amplifié l'incertitude à l'égard des hypothèses utilisées par la direction pour poser des jugements et faire des estimations. Il est difficile de prédire à l'heure actuelle toute l'ampleur de l'incidence que la COVID-19, y compris celle des réponses que les gouvernements ou les organismes de réglementation, ou les deux, prendront pour faire face à la pandémie, aura sur l'économie canadienne et les activités de la Banque, laquelle est hautement incertaine. Par conséquent, le niveau de l'incertitude associée aux jugements et aux estimations de la direction a augmenté.

En raison des incertitudes inhérentes et du degré élevé de subjectivité qui caractérisent la comptabilisation ou l'évaluation des éléments énumérés ci-après, les résultats des prochains exercices pourraient différer de ceux sur lesquels les estimations de la direction sont fondées, ce qui pourrait faire en sorte que les estimations et les jugements diffèrent considérablement des estimations et des jugements formulés par la direction aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les méthodes comptables de la Banque qui, de l'avis de la direction, font appel à des estimations et des jugements critiques sont énumérées ci-après et décrites plus en détail dans la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » du rapport de gestion qui figure dans le rapport annuel 2019 de la Banque, qui décrit l'importance relative des éléments auxquels s'appliquent les méthodes, de la grande part de jugement qui est nécessaire et de l'incertitude relative aux estimations.

- Correction de valeur pour pertes sur créances
- Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- Avantages postérieurs à l'emploi
- Impôts sur le résultat
- Provisions et passifs éventuels

La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération respective. Étant donné que l'ampleur de l'incidence de la COVID-19, y compris celle des mesures que prendront les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie, sur l'économie des États-Unis et celle du Canada demeure hautement incertaine, il est difficile de prédire si l'augmentation des pertes de crédit attendues se matérialisera et entraînera des radiations d'un niveau significatif, et si la Banque comptabilisera d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements.

Programmes d'allègement des paiements

Nous avons mis sur pied des programmes d'allègement des paiements afin d'aider certains de nos clients à surmonter les difficultés posées par la COVID-19 par l'entremise du report des paiements au titre des prêts hypothécaires résidentiels et de certains prêts personnels et commerciaux. Dans certains cas, les conditions initiales de l'actif financier correspondant peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Advenant des changements importants dans les conditions initiales de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé et un nouvel actif financier est comptabilisé. Si la modification des conditions contractuelles ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et un profit ou une perte est comptabilisé.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Au deuxième trimestre 2020, en raison de la détérioration de la situation économique engendrée par la propagation de la pandémie de COVID-19 et des changements de taux d'intérêt connexes, nous avons déterminé qu'il était possible que le goodwill et autres immobilisations incorporelles soient dépréciés. En nous fondant sur cette analyse, nous avons déterminé qu'un test de dépréciation intermédiaire devait être réalisé en date du 29 février 2020. Le test de dépréciation était fondé sur notre test de dépréciation annuel de 2019 et prenait en compte notre évaluation de l'incidence de la COVID-19. Les projections ont été examinées par la haute direction parallèlement à la préparation de nos états financiers du deuxième trimestre, et il a été établi qu'elles représentaient notre meilleure estimation actuelle de la rentabilité future. Nous avons effectué notre test de dépréciation intermédiaire au moyen de la valeur actualisée des projections de flux de trésorerie et, sur la base de notre test de dépréciation mis à jour, nous avons conclu que la valeur recouvrable estimée de l'ensemble de nos unités génératrices de trésorerie était supérieure à leur valeur comptable, y compris le goodwill et autres immobilisations incorporelles. À la suite de la revue des indicateurs financiers de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 et des principaux facteurs macroéconomiques à cette date, lesquels sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, nous avons conclu qu'il n'existait aucune indication qui remette en question les résultats du test de dépréciation intermédiaire réalisé en date du 29 février 2020.

Voir les notes 9, 10, 11 et 33 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 pour de plus amples renseignements.

Autres jugements et estimations

Les autres questions clés pour lesquelles la direction a posé des jugements et fait des estimations comprennent les avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur le résultat et les provisions et passifs éventuels. L'ampleur, la durée et les répercussions de la pandémie sont incertaines et pourraient avoir une incidence considérable et défavorable sur ces estimations.

Actifs administrés

Programmes gouvernementaux

En réponse à l'incidence économique immédiate de la COVID-19, le gouvernement canadien a mis en place, entre autres programmes d'allègement financier, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ aux petites et moyennes entreprises et aux organismes sans but lucratif. La Banque et plusieurs autres institutions financières sont autorisées à mettre en place ce programme en coopération avec Exportation et développement Canada (EDC). Le programme est garanti par le gouvernement du Canada et vise à aider les entreprises à composer avec les enjeux économiques découlant de la crise de la COVID-19. Les prêts accordés par la Banque à ses clients commerciaux aux termes du CUEC ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire de la Banque, puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible ont été remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des prêts ont été transférés au gouvernement du Canada.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

À l'exception de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019, ainsi que du processus en cours lié à la deuxième phase du projet entrepris par l'IASB en réponse à la réforme des taux interbancaires offerts, comme il est mentionné à la note 4 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, il n'y a eu aucune mise à jour importante des méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2019 et à la rubrique « Modifications de méthodes comptables à venir » de notre rapport annuel 2019.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 juillet 2020 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé.....	34
État du résultat consolidé.....	35
État du résultat global consolidé.....	36
État de la variation des capitaux propres consolidé.....	37
État des flux de trésorerie consolidé.....	39
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.....	40
1. Information générale.....	40
2. Normes de présentation.....	40
3. Modifications de méthodes comptables à venir au cours de la période.....	41
4. Modifications de méthodes comptables à venir.....	43
5. Adoption de nouvelles normes comptables.....	43
6. Valeurs mobilières.....	44
7. Prêts et corrections de valeur pour pertes sur créances.....	45
8. Titrisation et entités structurées.....	61
9. Capital-actions.....	62
10. Rémunération fondée sur des actions.....	64
11. Avantages postérieurs à l'emploi.....	65
12. Résultat par action.....	65
13. Instruments financiers – juste valeur.....	66
14. Revenu lié aux instruments financiers.....	66
15. Passifs éventuels.....	66
16. Charges de restructuration.....	67

BILAN CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Actif			
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques		87 599 \$	90 658 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		374 535	322 897
Valeurs mobilières	6		
Au coût amorti		3 152 435	2 744 929
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		3 170 769	3 242 146
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)		279 414	312 861
		6 602 618	6 299 936
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		2 790 130	2 538 285
Prêts	7 et 8		
Personnels		4 248 430	4 660 524
Hypothécaires résidentiels		15 854 251	16 039 680
Commerciaux		12 569 540	12 646 332
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		134 800	319 992
		32 807 021	33 666 528
Provisions pour pertes sur prêts		(159 921)	(100 457)
		32 647 100	33 566 071
Autres			
Dérivés		347 128	143 816
Immobilisations corporelles		78 206	77 802
Actifs au titre de droits d'utilisation	5	128 578	s. o.
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		384 966	391 162
Goodwill		117 596	116 649
Actif d'impôt différé		63 187	37 045
Autres actifs		673 711	768 806
		1 793 372	1 535 280
		44 295 354 \$	44 353 127 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts			
Particuliers		19 281 063 \$	19 747 260 \$
Entreprises, banques et autres		5 288 712	5 905 344
		24 569 775	25 652 604
Autres			
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		3 115 364	2 618 147
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 598 692	2 558 883
Acceptations		134 800	319 992
Dérivés		160 384	112 737
Obligations locatives	5	163 866	s. o.
Passif d'impôt différé		60 170	53 102
Autres passifs		1 198 499	1 207 567
		7 431 775	6 870 428
Dettes liées aux activités de titrisation	8	9 361 692	8 913 333
Dettes subordonnées		349 356	349 101
Capitaux propres			
Actions privilégiées	9	244 038	244 038
Actions ordinaires	9	1 154 917	1 139 193
Résultats non distribués		1 125 012	1 161 668
Cumul des autres éléments du résultat global		56 357	20 947
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	10	2 432	1 815
		2 582 756	2 567 661
		44 295 354 \$	44 353 127 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

(1) Le bilan consolidé au 31 juillet 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, Contrats de location, au 1er novembre 2019. Voir les notes 2, 3 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
		31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Revenu d'intérêt et de dividendes	14					
Prêts		307 888 \$	335 547 \$	365 422 \$	998 056 \$	1 079 735 \$
Valeurs mobilières		13 230	16 210	18 887	47 136	58 244
Dépôts auprès de banques		152	1 532	1 899	4 013	6 236
Autres, incluant les dérivés		26 604	10 959	7 465	42 472	24 811
		347 874	364 248	393 673	1 091 677	1 169 026
Frais d'intérêt						
Dépôts		124 809	140 534	161 570	419 188	480 405
Dette liée aux activités de titrisation		43 911	45 791	43 535	137 399	127 458
Dette subordonnée		3 825	3 742	3 835	11 398	11 379
Autres, incluant les dérivés et les intérêts sur les obligations locatives		1 783	3 434	8 691	10 614	36 578
		174 328	193 501	217 631	578 599	655 820
Revenu net d'intérêt		173 546	170 747	176 042	513 078	513 206
Autres revenus						
Commissions sur prêts		15 607	14 801	15 499	45 702	44 829
Frais de service		7 947	8 478	10 973	25 752	31 924
Revenus tirés des services de cartes		6 464	6 723	8 351	21 738	25 383
Commissions sur la vente de fonds communs de placement		10 666	10 202	10 749	31 802	32 186
Frais et commissions de courtage en valeurs mobilières		12 634	12 226	10 330	35 460	31 973
Revenus tirés des instruments financiers		12 905	6 935	1 910	24 646	13 044
Frais tirés des comptes d'investissement		3 310	4 583	4 378	12 154	13 638
Revenus d'assurance, montant net		3 182	2 087	3 270	8 331	10 607
Autres		2 348	3 366	3 151	8 807	10 082
		75 063	69 401	68 611	214 392	213 666
Revenu total		248 609	240 148	244 653	727 470	726 872
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis		127	179	336	538	1 168
Provisions pour pertes sur créances	7	22 300	54 900	12 100	92 100	31 800
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel	10 et 11	92 483	93 972	90 078	281 724	272 641
Frais d'occupation de locaux et technologie		50 091	50 722	48 705	150 580	148 334
Autres		30 136	38 496	37 273	109 764	117 442
Charges de restructuration	16	11 067	326	1 802	14 127	7 248
		183 777	183 516	177 858	556 195	545 665
Résultat avant impôts sur le résultat		42 405	1 553	54 359	78 637	148 239
Impôts sur le résultat		6 188	(7 332)	6 561	1 363	16 872
Résultat net		36 217 \$	8 885 \$	47 798 \$	77 274 \$	131 367 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 198	3 197	3 257	9 592	9 770
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		33 019 \$	5 688 \$	44 541 \$	67 682 \$	121 597 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		43 001	42 812	42 370	42 826	42 240
dilué		43 001	42 812	42 429	42 851	42 279
Résultat par action	12					
de base		0,77 \$	0,13 \$	1,05 \$	1,58 \$	2,88 \$
dilué		0,77 \$	0,13 \$	1,05 \$	1,58 \$	2,88 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,40 \$	0,67 \$	0,66 \$	1,74 \$	1,96 \$
Actions privilégiées – série 13		0,26 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,77 \$	0,81 \$
Actions privilégiées – série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	1,10 \$	1,10 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

(1) L'état du résultat consolidé pour la période close le 31 juillet 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, Contrats de location, au 1er novembre 2019. Voir les notes 2, 3 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat net	36 217 \$	8 885 \$	47 798 \$	77 274 \$	131 367 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG					
Profits latents nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG	683	919	276	1 585	2 441
Reclassement en résultat net des profits nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(57)	(17)	(392)	(50)	(493)
	626	902	(116)	1 535	1 948
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
	(8 345)	31 756	(274)	25 653	35 057
Écarts de conversion, montant net					
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(19 119)	23 860	(6 007)	7 160	877
Profits (pertes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	6 413	(5 498)	1 438	1 062	(4 916)
	(12 706)	18 362	(4 569)	8 222	(4 039)
	(20 425)	51 020	(4 959)	35 410	32 966
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Pertes à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(801)	(8 674)	(6 498)	(12 379)	(3 373)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	9 344	(24 425)	(3 342)	(10 323)	(15 073)
	8 543	(33 099)	(9 840)	(22 702)	(18 446)
Total des autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	(11 882)	17 921	(14 799)	12 708	14 520
Résultat global	24 335 \$	26 806 \$	32 999 \$	89 982 \$	145 887 \$

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat (le recouvrement) liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Variation nette des titres d'emprunt à la JVAERG					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les titres d'emprunt à la JVAERG	247 \$	331 \$	(42) \$	572 \$	706 \$
Reclassement en résultat net des profits nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG	(21)	(6)	—	(18)	—
	226	325	(42)	554	706
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
	(3 010)	11 453	(103)	9 251	12 673
Écarts de conversion, montant net					
Profits latents sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	—	102	(298)	102	(142)
Pertes à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(289)	(3 128)	(2 355)	(4 464)	(1 223)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	3 371	(8 813)	(1 212)	(3 725)	(5 467)
	298 \$	(61) \$	(4 010) \$	1 718 \$	6 547 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

(1) L'état du résultat global consolidé pour la période close le 31 juillet 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, Contrats de location, au 1er novembre 2019. Voir les notes 2, 3 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

Pour les neuf mois clos le 31 juillet

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global						Réserve pour rémunération fondée sur des actions (note 10)	Total des capitaux propres	
	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger			Total
Solde au 31 octobre 2019	244 038 \$	1 139 193 \$	1 161 668 \$	328 \$	21 049 \$	(430) \$	20 947 \$	1 815 \$	2 567 661 \$
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location (notes 2 et 5)			(7 256)						(7 256)
Solde au 1 ^{er} novembre 2019	244 038	1 139 193	1 154 412	328	21 049	(430)	20 947	1 815	2 560 405
Résultat net			77 274						77 274
Autres éléments du résultat global (après impôts sur le résultat)									
Profits latents nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				1 585			1 585		1 585
Reclassement en résultat net des profits nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(50)			(50)		(50)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					25 653		25 653		25 653
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						7 160	7 160		7 160
Profits latents sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						1 062	1 062		1 062
Pertes à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			(12 379)						(12 379)
Pertes nettes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			(10 323)						(10 323)
Résultat global			54 572	1 535	25 653	8 222	35 410		89 982
Émission d'actions		15 724							15 724
Rémunération fondée sur des actions								617	617
Dividendes									
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 592)						(9 592)
Actions ordinaires			(74 380)						(74 380)
Solde au 31 juillet 2020	244 038 \$	1 154 917 \$	1 125 012 \$	1 863 \$	46 702 \$	7 792 \$	56 357 \$	2 432 \$	2 582 756 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

(1) L'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 juillet 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, Contrats de location, au 1er novembre 2019. Voir les notes 2, 3 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ (SUITE)

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les neuf mois clos le 31 juillet								
	Actions privilégiées (note 9)	Actions ordinaires (note 9)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Réserve pour paiements fondés sur des actions (note 10)	Total des capitaux propres	
				Titres d'emprunt à la JVAERG	Couvertures de flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger			Total
Solde au 1 ^{er} novembre 2018	244 038	1 115 416	1 138 383	(1 621)	(12 244)	4 283	(9 582)	268	2 488 523
Résultat net			131 367						131 367
Autres éléments du résultat global (après impôts sur le résultat)									
Profits latents nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				2 441			2 441		2 441
Reclassement en résultat net des profits nets sur les titres d'emprunt à la JVAERG				(493)			(493)		(493)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					35 057		35 057		35 057
Profits de change latents sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						877	877		877
Pertes latentes sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(4 916)	(4 916)		(4 916)
Pertes à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			(3 373)						(3 373)
Pertes nettes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG			(15 073)						(15 073)
Résultat global			112 921	1 948	35 057	(4 039)	32 966		145 887
Émission d'actions		16 570							16 570
Rémunération fondée sur des actions								1 271	1 271
Dividendes									
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 770)						(9 770)
Actions ordinaires			(82 710)						(82 710)
Solde au 31 juillet 2019	244 038 \$	1 131 986 \$	1 158 824 \$	327 \$	22 813 \$	244 \$	23 384 \$	1 539 \$	2 559 771 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
		31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Résultat net		36 217 \$	8 885 \$	47 798 \$	77 274 \$	131 367 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :						
Provisions pour pertes sur créances	7	22 300	54 900	12 100	92 100	31 800
Impôt différé		(1 849)	(12 900)	691	(15 042)	(3 276)
Amortissement des immobilisations corporelles		2 240	1 954	1 763	6 047	5 296
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		4 066	3 963	s.o.	12 067	s.o.
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles		10 639	10 364	9 656	31 090	29 393
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :						
Prêts		908 177	(206 677)	219 744	830 283	383 084
Acceptations		(278 790)	141 079	66 223	(185 192)	39 648
Valeurs mobilières à la JVRN		539 812	(993 032)	102 068	71 377	58 241
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		(58 323)	440 090	13 608	(251 845)	816 703
Intérêts courus à recevoir		38 715	(22 903)	21 683	38 469	(2 760)
Actifs dérivés		55 398	(261 365)	(33 989)	(203 312)	(74 168)
Dépôts		(734 491)	103 313	(463 592)	(1 082 829)	(1 390 967)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		(274 206)	(43 476)	753 118	497 217	(86 712)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		69 927	405 278	(739 406)	39 809	(69 116)
Intérêts courus à payer		(13 019)	11 228	(4 870)	(26 027)	(11 692)
Passifs dérivés		(111 647)	142 996	(19 730)	47 647	(160 392)
Dette liée aux activités de titrisation		83 969	350 747	118 324	448 359	190 054
Autres, montant net		148 851	(77 151)	(61)	128 928	65 444
		447 986	57 293	105 128	556 420	(48 053)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	9	12	(9)	(3)	23	(10)
Dividendes		(15 525)	(26 002)	(25 127)	(88 929)	(77 548)
		(15 513)	(26 011)	(25 130)	(88 906)	(77 558)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Variation des valeurs mobilières au coût amorti						
Acquisitions		(1 431 962)	(533 867)	(580 427)	(2 698 914)	(2 228 041)
Produit à la vente et à l'échéance		916 360	355 068	789 811	2 291 401	2 499 481
Variations des valeurs mobilières à la JVAERG						
Acquisitions		(39 663)	(76 064)	(165 499)	(200 459)	(495 009)
Produit à la vente et à l'échéance		83 494	48 627	189 064	222 120	496 134
Produit de la vente de portefeuilles de prêts commerciaux	7	—	—	—	—	105 366
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels et autres immobilisations incorporelles		(5 739)	(15 461)	(16 171)	(37 339)	(53 922)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques		56 564	183 046	(290 791)	(51 638)	(209 844)
		(420 946)	(38 651)	(74 013)	(474 829)	114 165
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques						
		(4 632)	8 800	(1 837)	4 256	(1 032)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques						
		6 895	1 431	4 148	(3 059)	(12 478)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques au début de la période						
		80 704	79 273	99 864	90 658	116 490
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès de banques à la fin de la période						
		87 599 \$	80 704 \$	104 012 \$	87 599 \$	104 012 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :						
Intérêts versés au cours de la période		183 553 \$	185 748 \$	226 297 \$	606 304 \$	663 668 \$
Intérêts reçus au cours de la période		368 510 \$	331 378 \$	412 006 \$	1 100 327 \$	1 152 727 \$
Dividendes reçus au cours de la période		3 391 \$	4 081 \$	3 924 \$	11 327 \$	11 268 \$
Impôts sur le résultat payés (reçus) au cours de la période		(17 829) \$	1 927 \$	(172) \$	(10 831) \$	38 729 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

(1) L'état des flux de trésorerie consolidé pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2020 tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, *Contrats de location*, au 1^{er} novembre 2019. Voir les notes 2, 3 et 5 pour de plus amples renseignements. L'information comparative n'a pas été retraitée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audités)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) offre des services financiers à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels. La Banque exerce principalement ses activités au Canada et aux États-Unis.

La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la Loi sur les banques (Canada). Son siège social est situé à Montréal, au Canada, et son bureau principal, à Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2020 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 3 septembre 2020.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés ont également été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf les modifications décrites à la note 3 des présents états financiers consolidés, qui sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16) et des modifications apportées à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7) concernant la réforme des taux interbancaires offerts. La note 5 des présents états financiers consolidés présente les incidences de l'adoption de nouvelles normes comptables au 1^{er} novembre 2019. Comme le permet l'IFRS 16, la Banque n'a pas retraité les chiffres comparatifs des périodes précédentes.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes, tel qu'il est décrit de façon plus approfondie à la note 2 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019. De nouvelles estimations concernant la détermination de la durée des contrats de location avec options de renouvellement sont utilisées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption par la Banque de l'IFRS 16, lesquelles sont décrites plus en détail à la note 5 des présents états financiers.

La préparation de l'information financière exige de faire des estimations et de poser des jugements concernant des événements futurs. La pandémie mondiale qui a fait suite à l'écllosion de la COVID-19 a amplifié l'incertitude à l'égard des hypothèses utilisées par la direction pour poser des jugements et faire des estimations. Il est difficile de prédire à l'heure actuelle toute l'ampleur de l'incidence que la COVID-19, y compris celle des réponses que les gouvernements ou les organismes de réglementation, ou les deux, prendront pour faire face à la pandémie, aura sur l'économie du Canada et celle des États-Unis et les activités de la Banque, laquelle est hautement incertaine. Par conséquent, le niveau de l'incertitude associée aux jugements et aux estimations de la direction a augmenté.

En raison des incertitudes inhérentes et du degré élevé de subjectivité qui caractérisent la comptabilisation ou l'évaluation des éléments énumérés ci-après, les résultats des prochains exercices pourraient différer de ceux sur lesquels les estimations de la direction sont fondées, ce qui pourrait faire en sorte que les estimations et les jugements diffèrent considérablement des estimations et des jugements formulés par la direction aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Les méthodes comptables de la Banque qui, de l'avis de la direction, font appel à des estimations et des jugements critiques sont énumérées ci-après et décrites plus en détail dans les rubriques « Méthodes et estimations comptables critiques » et « Jugements importants » du rapport de gestion qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, qui décrivent l'importance relative des éléments auxquels s'appliquent les méthodes, de la grande part de jugement qui est nécessaire et de l'incertitude relative aux estimations.

- Correction de valeur pour pertes sur créances
- Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- Avantages postérieurs à l'emploi
- Impôts sur le résultat
- Provisions et passifs éventuels

2. NORMES DE PRÉSENTATION (SUITE)

Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles, notamment les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios prospectifs et leur pondération respective. Étant donné que l'ampleur de l'incidence de la pandémie de COVID-19, y compris celle des mesures que prendront les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie, sur l'économie des États-Unis et celle du Canada demeure hautement incertaine, il est difficile de prédire si l'augmentation des pertes de crédit attendues se matérialisera et entraînera des radiations d'un niveau significatif, et si la Banque comptabilisera d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures. Voir la note 7 pour plus d'informations.

Programmes d'allègement des paiements

Nous avons mis sur pied des programmes d'allègement des paiements afin d'aider certains de nos clients à surmonter les difficultés posées par la COVID-19 par l'entremise du report des paiements au titre des prêts hypothécaires résidentiels et de certains prêts personnels et commerciaux. Dans certains cas, les conditions initiales de l'actif financier correspondant peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Advenant des changements importants dans les conditions initiales de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé et un nouvel actif financier est comptabilisé. Si la modification des conditions contractuelles ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et un profit ou une perte est comptabilisé. Voir la note 7 pour plus d'informations.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre 2020, en raison de la détérioration de la situation économique engendrée par la propagation de la pandémie de COVID-19 et des changements de taux d'intérêt connexes, nous avons déterminé qu'il était possible que le goodwill et autres immobilisations incorporelles soient dépréciés. En nous fondant sur cette analyse, nous avons déterminé qu'un test de dépréciation intermédiaire devait être réalisé en date du 29 février 2020. Le test de dépréciation était fondé sur notre test de dépréciation annuel de 2019 et prenait en compte notre évaluation de l'incidence de la COVID-19. Les projections ont été examinées par la haute direction parallèlement à la préparation de nos états financiers du deuxième trimestre, et il a été établi qu'elles représentaient notre meilleure estimation actuelle de la rentabilité future. Nous avons effectué notre test de dépréciation intermédiaire au moyen de la valeur actualisée des projections de flux de trésorerie et, sur la base de notre test de dépréciation mis à jour, nous avons conclu que la valeur recouvrable estimée de l'ensemble de nos unités génératrices de trésorerie était supérieure à leur valeur comptable, y compris le goodwill et autres immobilisations incorporelles. À la suite de la revue des indicateurs financiers de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 et des principaux facteurs macroéconomiques à cette date, lesquels sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires, nous avons conclu qu'il n'existait aucune indication qui remette en question les résultats du test de dépréciation intermédiaire réalisé en date du 29 février 2020.

Voir les notes 9, 10, 11 et 33 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 pour de plus amples renseignements.

Autres jugements et estimations

Les autres questions clés pour lesquelles la direction a posé des jugements et fait des estimations comprennent les avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur le résultat et les provisions et passifs éventuels. L'ampleur, la durée et les répercussions de la pandémie sont incertaines et pourraient avoir une incidence considérable et défavorable sur ces estimations.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les méthodes comptables ci-après sont appliquées depuis le 1^{er} novembre 2019 par suite de l'adoption de l'IFRS 16 et des modifications des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 concernant la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt.

3.1 CONTRATS DE LOCATION

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. L'IFRS 16 établit des principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location. La Banque a adopté l'IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée, selon laquelle l'effet cumulatif de l'adoption a été comptabilisé dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019. Les informations comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées selon l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

Selon l'IFRS 16, un contrat de location est un contrat qui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie. Pour le bailleur, la norme ne prévoit aucun changement significatif. Par conséquent, il n'y a eu aucune incidence sur la Banque pour les contrats de location où elle est le bailleur.

Pour les contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location simple - preneur, la Banque a appliqué les dispositions transitoires suivantes au 1^{er} novembre 2019 :

- Les contrats existants au 1^{er} novembre 2019 et se terminant au cours de l'exercice 2020, les contrats de location à court terme, seront comptabilisés à titre de charges de location.
 - Les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur seront comptabilisés à titre de charges de location.
 - Utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du bail.
- a) Méthode applicable à partir du 1^{er} novembre 2019

À la date de début du contrat de location, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui correspond à la valeur de l'obligation locative ajustée pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début, moins les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas payés à la date de début, calculée en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Banque pour un actif similaire. Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à recevoir, et excluent les coûts d'exploitation et les paiements de loyers variables. Après la date d'entrée en vigueur, le montant du passif au titre de la location est augmenté pour refléter l'accroissement des intérêts sur l'obligation et réduit pour refléter les paiements de loyers effectués.

Les contrats de location à court terme sont des contrats d'une durée de 12 mois ou moins. Pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les paiements de loyers à titre de charges d'exploitation selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

La Banque présente les actifs au titre de droits d'utilisation dans les autres actifs et les obligations locatives dans les autres passifs au bilan consolidé. Les intérêts débiteurs sont présentés au poste Frais d'intérêts et l'amortissement est présenté au poste Frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

- b) Méthode applicable avant le 1^{er} novembre 2019

Les contrats de location qui ne transféraient pas à la Banque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués étaient des contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple étaient comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location et présentés au poste Frais d'occupation de locaux et technologie sous Frais autres que d'intérêts.

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié une modification apportée à l'IFRS 16 afin d'aider les preneurs à comptabiliser les allègements de loyer liés à la COVID-19, comme les exemptions de loyer et les réductions de loyer temporaires. Selon cette modification, les preneurs sont exemptés d'avoir à déterminer pour chaque contrat de location individuel si les allègements de loyer octroyés en conséquence directe de la pandémie de COVID-19 constituent des modifications de contrat de location. Comme nous avons continué d'offrir nos services, nous n'avons bénéficié d'aucun allègement de loyer et, par conséquent, cette modification n'a pas eu d'incidence pour la Banque.

3.2 RÉFORME DES TAUX INTERBANCAIRES OFFERTS (modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7)

En réponse aux effets de la réforme des taux interbancaires offerts, le 26 septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7). La Banque a adopté les modifications portant sur la comptabilité de couverture. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions particulières relatives à la comptabilité de couverture à toute relation de couverture directement touchée par la réforme des taux d'intérêt de référence. En vertu des modifications, l'entité appliquerait les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en supposant que le taux d'intérêt de référence ne change pas, et serait ainsi autorisée à maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude précédant le remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient par ailleurs une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture si les résultats réels de l'opération de couverture ne satisfont pas aux contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. De plus, des modifications ont été apportées à l'IFRS 7 qui établissent des obligations d'information supplémentaires liées à la version modifiée de l'IAS 39.

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE (SUITE)

Les relations de couverture de la Banque sont exposées de façon importante aux taux de référence comme le LIBOR en dollars US. Selon la réforme des taux interbancaires offerts, ces taux de référence pourraient être abandonnés, faire face à un changement de méthode ou devenir illiquides lorsque l'établissement des nouveaux taux de références sera plus répandu dans le cadre de la réforme. En raison de ces développements, une grande part de jugement est nécessaire pour déterminer si certaines relations de couverture servant à couvrir les variations des flux de trésorerie et les risques de taux d'intérêt ou de change sont toujours admissibles à la comptabilité de couverture par suite du changement des taux interbancaires offerts. Les relations de couverture affectées continueront de faire l'objet d'une surveillance axée sur l'incidence de la réforme des taux interbancaires offerts. À la suite des modifications liées à la comptabilité de couverture, les couvertures existantes sont demeurées efficaces, la réforme des taux interbancaires offerts n'a pas eu d'incidence au cours de l'exercice considéré. Le notionnel des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt indexés sur le LIBOR en dollars US, dont la date d'échéance est ultérieure au 31 décembre 2021, s'élevait à 538,4 millions \$ au 30 avril 2020. Ces instruments font l'objet d'une surveillance axée sur l'incidence découlant de la réforme des taux interbancaires offerts.

3.3 IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)* de l'IFRS Interpretations Committee

Au cours du premier trimestre 2020, nous avons adopté l'IFRIC 23, qui fournit des directives sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôt conformément à l'IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il y a incertitude relative aux traitements fiscaux, et qui remplace l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* appliqué pour les positions fiscales incertaines. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

4. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Sauf dans le cas de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} novembre 2019 et les modifications des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 concernant la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt, dont la Banque a adopté au 1^{er} novembre 2019 les modifications applicables relatives à la comptabilité de couverture, il n'y a pas eu de mise à jour importante des modifications comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

5. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16, *Contrats de location*

L'adoption de l'IFRS 16 a entraîné la comptabilisation au bilan consolidé de la Banque de contrats de location simple de biens immobiliers en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives connexes.

À la date de transition, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués contrat par contrat :

- soit à leur valeur comptable comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019;
- soit à un montant égal à l'obligation locative au 1^{er} novembre 2019.

Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque au 1^{er} novembre 2019. Le taux moyen pondéré appliqué était de 2,96 %.

La Banque a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location qui renfermaient des options de prolongation ou de résiliation, soit une mesure de simplification permise à la transition à l'IFRS 16.

Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 139,4 millions \$ et des obligations locatives de 171,3 millions \$, puis, éliminé des passifs nets de 21,9 millions \$ comptabilisés selon l'IAS 17, ce qui a donné lieu à une réduction des capitaux propres de 7,3 millions \$, après impôts sur le résultat. L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à une réduction du ratio des fonds propres de catégorie 1 (CET1) de 10 points de base.

Les engagements au titre des contrats de location simple au 31 octobre 2019, tels que présentés aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, diffèrent des obligations locatives comptabilisées le 1^{er} novembre 2019 principalement en raison de l'exclusion des paiements futurs de loyers variables et les paiements futurs pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, de même qu'à l'effet de l'actualisation de l'obligation locative.

6. VALEURS MOBILIÈRES

Qualité du crédit

Au 31 juillet 2020, les titres d'emprunt au coût amorti et à la JVAERG sont classés au stade 1, la facilité de crédit à laquelle ils se rapportent étant considérée comme étant à faible risque aux fins de la notation interne du risque de la Banque. Au 31 juillet 2020, les corrections de valeur pour pertes sur créances à l'égard des titres d'emprunt au coût amorti et à l'égard des titres d'emprunt à la JVAERG s'établissaient respectivement à 0,1 million \$ (0,1 million \$ au 31 octobre 2019) et 0,1 million \$ (0,1 million \$ au 31 octobre 2019).

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Valeurs mobilières émises ou garanties		
par le Canada ⁽¹⁾	1 050 598 \$	1 415 947 \$
par des provinces	1 575 506	1 174 121
par des municipalités	151 295	23 336
Autres titres d'emprunt	375 036	131 525
	3 152 435 \$	2 744 929 \$

(1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Valeurs mobilières à la JVAERG

Le tableau ci-dessous présente les profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	Au 31 juillet 2020				Au 31 octobre 2019			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties								
par le Canada ⁽¹⁾	21 413 \$	552 \$	11 \$	21 954 \$	35 915 \$	124 \$	20 \$	36 019 \$
par des provinces	7 513	388	—	7 901	4 954	52	8	4 998
par des municipalités	55 759	1 097	—	56 856	55 346	241	58	55 529
Autres titres d'emprunt	25 330	963	11	26 282	24 970	421	26	25 365
Titres adossés à des actifs	758	14	—	772	1 228	6	—	1 234
Actions privilégiées	179 791	704	33 154	147 341	192 935	532	31 546	161 921
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	18 805	909	1 406	18 308	25 648	2 664	517	27 795
	309 369 \$	4 627 \$	34 582 \$	279 414 \$	340 996 \$	4 040 \$	32 175 \$	312 861 \$

(1) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Titres de capitaux propres désignés à la JVAERG

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres, dont l'objectif économique consiste principalement à les détenir pour générer un revenu de dividendes, comme étant à la JVAERG, sans reclassement ultérieur des profits ou des pertes dans le résultat net.

Au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2020, des revenus de dividendes de respectivement 2,4 millions \$ et 7,7 millions \$ ont été comptabilisés en résultats sur ces placements (respectivement 2,6 millions \$ et 7,7 millions \$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2019), y compris un montant négligeable au titre des placements vendus au cours de ces périodes.

	Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Juste valeur au début de la période	189 716 \$	180 058 \$
Variation de la juste valeur	(4 105)	(17 746)
Désignés à la JVAERG	33 234	66 050
Ventes ou rachats	(53 196)	(34 129)
Juste valeur à la fin de la période	165 649 \$	194 233 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES

Au 31 juillet 2020, les prêts ont été comptabilisés au coût amorti au bilan consolidé, comme il est décrit à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2019, selon les critères de classement des actifs financiers définis dans l'IFRS 9.

Comme il a été mentionné à la note 2, l'éclosion de la COVID-19 a donné lieu à des changements significatifs dans les données macroéconomiques prospectives et les pondérations probabilistes attribuées aux scénarios prospectifs utilisés dans l'évaluation par la Banque des pertes de crédit attendues. Les informations qui suivent sont en général fournies sur une base annuelle. Toutefois, compte tenu du niveau significatif des changements dans les informations prospectives depuis le 31 octobre 2019, les informations suivantes ont été fournies à titre de mise à jour des informations présentées dans le rapport annuel 2019 de la Banque.

Établir et évaluer les pertes de crédit attendues

Pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont établies au moyen d'une approche en trois stades qui est fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des actifs depuis la comptabilisation initiale.

- **Stade 1** : Les instruments financiers qui ne sont pas dépréciés et pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés au stade 1 (voir la section *Options d'allègement des paiements pour faire face à la situation actuelle liée à la COVID-19* ci-dessous).
- **Stade 2** : Les instruments financiers pour lesquels le risque de crédit a considérablement augmenté entre la comptabilisation initiale et la date de clôture, mais qui ne sont pas dépréciés, sont transférés au stade 2.
- **Stade 3** : Les instruments financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels un ou plusieurs événements ont eu une incidence négative sur les montants estimés des flux de trésorerie futurs à la date de clôture et qui sont considérés comme dépréciés, sont classés au stade 3.
- **Instruments financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création** : Les instruments financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont classés dans la catégorie des instruments financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des pertes de crédit attendues, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux qui suivent présentent l'information sur le risque de crédit, en fonction de la qualité du crédit et du stade de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues de chaque catégorie de prêt.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Exposition au risque de crédit

	Au 31 juillet 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts personnels				
Risque très faible	2 899 937 \$	8 671 \$	— \$	2 908 608 \$
Risque faible	514 374	120 234	—	634 608
Risque moyen	371 335	281 552	—	652 887
Risque élevé	—	19 354	—	19 354
Défaillance	—	—	32 973	32 973
Valeur comptable brute	3 785 646	429 811	32 973	4 248 430
Provisions pour pertes sur prêts	7 173	18 562	14 588	40 323
Valeur comptable nette	3 778 473 \$	411 249 \$	18 385 \$	4 208 107 \$
Prêts hypothécaires résidentiels				
Risque très faible	8 983 086 \$	362 \$	— \$	8 983 448 \$
Risque faible	3 805 301	123 091	—	3 928 392
Risque moyen	2 070 623	658 276	—	2 728 899
Risque élevé	—	146 728	—	146 728
Défaillance	—	—	66 784	66 784
Valeur comptable brute	14 859 010	928 457	66 784	15 854 251
Provisions pour pertes sur prêts	3 449	2 805	1 546	7 800
Valeur comptable nette	14 855 561 \$	925 652 \$	65 238 \$	15 846 451 \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾				
Risque très faible	2 196 420 \$	5 006 \$	— \$	2 201 426 \$
Risque faible	7 163 279	73 947	—	7 237 226
Risque moyen	2 591 795	375 325	—	2 967 120
Risque élevé	—	123 977	—	123 977
Défaillance	—	—	174 591	174 591
Valeur comptable brute	11 951 494	578 255	174 591	12 704 340
Provisions pour pertes sur prêts	38 944	17 537	55 317	111 798
Valeur comptable nette	11 912 550 \$	560 718 \$	119 274 \$	12 592 542 \$
Total des prêts				
Valeur comptable brute	30 596 150 \$	1 936 523 \$	274 348 \$	32 807 021 \$
Provisions pour pertes sur prêts	49 566	38 904	71 451	159 921
Valeur comptable nette	30 546 584 \$	1 897 619 \$	202 897 \$	32 647 100 \$
Risques hors bilan ⁽²⁾				
Risque très faible	1 387 363 \$	28 974 \$	— \$	1 416 337 \$
Risque faible	1 434 131	60 128	—	1 494 259
Risque moyen	507 942	50 277	—	558 219
Risque élevé	—	6 245	—	6 245
Total des risques	3 329 436	145 624	—	3 475 060
Provisions pour pertes liées aux risques hors bilan	6 616	2 667	—	9 283
Total des risques, montant net	3 322 820 \$	142 957 \$	— \$	3 465 777 \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Au 31 octobre 2019

	Stade 1	Stade 2	Stade 3 ⁽¹⁾	Total
Prêts personnels				
Risque très faible	2 811 585 \$	13 126 \$	— \$	2 824 711 \$
Risque faible	581 736	208 745	—	790 481
Risque moyen	502 264	479 692	—	981 956
Risque élevé	3 736	41 998	—	45 734
Défaillance	—	—	17 642	17 642
Valeur comptable brute	3 899 321	743 561	17 642	4 660 524
Provisions pour pertes sur prêts	5 347	19 568	4 732	29 647
Valeur comptable nette	3 893 974 \$	723 993 \$	12 910 \$	4 630 877 \$
Prêts hypothécaires résidentiels				
Risque très faible	8 131 829 \$	2 477 \$	— \$	8 134 306 \$
Risque faible	3 743 129	273 476	—	4 016 605
Risque moyen	2 601 941	1 034 080	—	3 636 021
Risque élevé	4 616	188 896	—	193 512
Défaillance	—	—	59 236	59 236
Valeur comptable brute	14 481 515	1 498 929	59 236	16 039 680
Provisions pour pertes sur prêts	2 021	1 802	1 050	4 873
Valeur comptable nette	14 479 494 \$	1 497 127 \$	58 186 \$	16 034 807 \$
Prêts commerciaux⁽¹⁾				
Risque très faible	2 338 807 \$	3 596 \$	— \$	2 342 403 \$
Risque faible	7 590 362	90 310	—	7 680 672
Risque moyen	2 464 196	223 084	—	2 687 280
Risque élevé	—	157 686	—	157 686
Défaillance	—	—	98 283	98 283
Valeur comptable brute	12 393 365	474 676	98 283	12 966 324
Provisions pour pertes sur prêts	22 219	8 558	35 160	65 937
Valeur comptable nette	12 371 146 \$	466 118 \$	63 123 \$	12 900 387 \$
Total des prêts				
Valeur comptable brute	30 774 201 \$	2 717 166 \$	175 161 \$	33 666 528 \$
Provisions pour pertes sur prêts	29 587	29 928	40 942	100 457
Valeur comptable nette	30 744 614 \$	2 687 238 \$	134 219 \$	33 566 071 \$
Risques hors bilan⁽²⁾				
Risque très faible	1 362 719 \$	78 717 \$	— \$	1 441 436 \$
Risque faible	1 207 286	95 355	—	1 302 641
Risque moyen	398 580	95 143	—	493 723
Risque élevé	48	5 426	—	5 474
Total des risques	2 968 633	274 641	—	3 243 274
Provisions pour pertes liées aux risques hors bilan	3 902	2 434	—	6 336
Total des risques, montant net	2 964 731 \$	272 207 \$	— \$	3 236 938 \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(2) Comprennent les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2020		
	Prêts dépréciés bruts	Provisions pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	32 973 \$	14 588 \$	18 385 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	66 784	1 546	65 238
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	174 591	55 317	119 274
	274 348 \$	71 451 \$	202 897 \$
	Au 31 octobre 2019		
	Prêts dépréciés bruts	Provisions pour prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets
Prêts personnels	17 642 \$	4 732 \$	12 910 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	59 236	1 050	58 186
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	98 283	35 160	63 123
	175 161 \$	40 942 \$	134 219 \$

(1) Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Options d'allègement des paiements pour faire face à la situation actuelle liée à la COVID-19

En réponse à la pandémie de COVID-19, la Banque permet le report des paiements aux clients admissibles. Aucun report de paiement n'a été accordé pour les prêts ayant été identifiés comme dépréciés (stade 3) et les intérêts continuent de courir et d'être comptabilisés sur les prêts pour lesquels un report de paiement a été accordé.

Pour les prêts personnels avec report de paiement, nous avons procédé à une évaluation approfondie afin de tenir compte de tous les renseignements raisonnables et probants au niveau individuel pour identifier les clients les plus vulnérables, à long terme, aux conséquences économiques, ce qui pourrait se traduire par une probabilité de défaut plus élevée. Les pertes de crédit attendues ont été ajustées en conséquence. Pour les prêts commerciaux, les demandes de report des paiements ont été principalement examinées et approuvées au cas par cas de telle sorte que les transferts d'un stade à un autre et le calcul des pertes de crédit attendues ont principalement suivi notre processus normal. Des examens supplémentaires ont été effectués pour certains portefeuilles de prêts commerciaux afin d'identifier les augmentations potentielles de la probabilité de défaut et les pertes de crédit attendues ont également été ajustées en conséquence.

Le tableau ci-après présente un sommaire des demandes de report toujours en suspens au 31 juillet 2020.

Report de paiement

(En milliers de dollars canadiens)	Au 30 avril, 2020		Au cours du trimestre		Au 31 juillet 2020	
	Montant des prêts	En % du portefeuille de prêts	Nouvel allègement	Expiré	Montant des prêts ⁽¹⁾	En % du portefeuille de prêts
Prêts personnels	6 176 \$	0,1 %	3 826 \$	3 756 \$	6 246 \$	0,1 %
Prêts hypothécaires résidentiels	3 060 645	19,3 %	265 462	1 865 883	1 460 224	9,2 %
Prêts commerciaux	1 373 800	10,5 %	370 635	1 380 196	364 239	2,9 %
	4 440 621 \$	13,3 %	639 923 \$	3 249 835 \$	1 830 709 \$	5,5 %

(1) Y compris les prêts personnels, hypothécaires résidentiels et commerciaux pour lesquels un deuxième report de trois mois a été accordé pour respectivement 1,0 million de dollars, 785,7 millions de dollars et 25,4 millions de dollars.

Au 31 juillet 2020, les paiements reportés au titre de ces comptes, pour la plupart des prêts hypothécaires résidentiels, totalisaient 23,3 millions \$, et avaient une incidence très limitée sur notre situation de liquidité globale.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Prêts en souffrance, mais non dépréciés

Le tableau qui suit présente les prêts personnels et les prêts hypothécaires résidentiels qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme étant dépréciés. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non dépréciés n'est pas significatif. Les accords de prêt avec report de paiement ne sont pas considérés en souffrance si les conditions de report sont respectées.

	Au 31 juillet 2020		
	De 1 jour à 31 jours	De 32 à 90 jours	Total
Prêts personnels	55 460 \$	22 678 \$	78 138 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	129 235	34 032	163 267
	184 695 \$	56 710 \$	241 405 \$

	Au 31 octobre 2019		
	De 1 jour à 31 jours	De 32 à 90 jours	Total
Prêts personnels	80 924 \$	27 330 \$	108 254 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	213 697	53 474	267 171
	294 621 \$	80 804 \$	375 425 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente le rapprochement des corrections de valeur pour pertes sur créances pour chaque catégorie de prêt classé comme étant au coût amorti, en fonction du stade de dépréciation des pertes de crédit attendues.

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Personnels				
Solde au début de la période	9 204 \$	26 435 \$	10 042 \$	45 681 \$
Transferts :				
vers le stade 1	5 894	(5 760)	(134)	—
vers le stade 2	(396)	748	(352)	—
vers le stade 3	(31)	(971)	1 002	—
Octrois	181	—	—	181
Décomptabilisations	(114)	(454)	(1 201)	(1 769)
Réévaluation des provisions, montant net	(5 811)	619	8 892	3 700
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(277)	(5 818)	8 207	2 112
Radiations	—	—	(4 482)	(4 482)
Recouvrements	—	—	1 042	1 042
Change et autres	—	—	(221)	(221)
Solde à la fin de la période	8 927 \$	20 617 \$	14 588 \$	44 132 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	7 173 \$	18 562 \$	14 588 \$	40 323 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	1 754	2 055	—	3 809
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	8 927 \$	20 617 \$	14 588 \$	44 132 \$
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	2 758 \$	2 199 \$	1 056 \$	6 013 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 101	(626)	(475)	—
vers le stade 2	(66)	159	(93)	—
vers le stade 3	(6)	(105)	111	—
Octrois	97	—	—	97
Décomptabilisations	(100)	(149)	(101)	(350)
Réévaluation des provisions, montant net	(198)	1 361	2 041	3 204
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	828	640	1 483	2 951
Radiations	—	—	(932)	(932)
Recouvrements	—	—	320	320
Change et autres	—	—	(381)	(381)
Solde à la fin de la période	3 586 \$	2 839 \$	1 546 \$	7 971 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	3 449 \$	2 805 \$	1 546 \$	7 800 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	137	34	—	171
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	3 586 \$	2 839 \$	1 546 \$	7 971 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Commerciaux				
Solde au début de la période	43 671 \$	11 746 \$	48 577 \$	103 994 \$
Transferts :				
vers le stade 1	2 062	(1 995)	(67)	—
vers le stade 2	(3 112)	3 433	(321)	—
vers le stade 3	(55)	(702)	757	—
Octrois	2 324	—	—	2 324
Décomptabilisations	(4 299)	(829)	(4 651)	(9 779)
Réévaluations des provisions, montant net	3 478	6 525	14 689	24 692
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	398	6 432	10 407	17 237
Radiations	—	—	(2 945)	(2 945)
Recouvrements	—	—	191	191
Change et autres	(400)	(63)	(913)	(1 376)
Solde à la fin de la période	43 669 \$	18 115 \$	55 317 \$	117 101 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	38 944 \$	17 537 \$	55 317 \$	111 798 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	4 725	578	—	5 303
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	43 669 \$	18 115 \$	55 317 \$	117 101 \$
Total des risques				
Total des provisions pour pertes sur prêts	49 566 \$	38 904 \$	71 451 \$	159 921 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	6 616	2 667	—	9 283
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	56 182 \$	41 571 \$	71 451 \$	169 204 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Personnels				
Solde au début de la période	9 329 \$	19 523 \$	8 587 \$	37 439 \$
Transferts :				
vers le stade 1	3 900	(3 735)	(165)	—
vers le stade 2	(699)	1 247	(548)	—
vers le stade 3	(27)	(1 081)	1 108	—
Octrois	139	—	—	139
Décomptabilisations	(242)	(814)	(1 990)	(3 046)
Réévaluation des provisions, montant net	(3 815)	2 886	7 431	6 502
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(744)	(1 497)	5 836	3 595
Radiations	—	—	(6 615)	(6 615)
Recouvrements	—	—	1 500	1 500
Change et autres	—	—	(221)	(221)
Solde à la fin de la période	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	6 980 \$	16 602 \$	9 087 \$	32 669 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	1 605	1 424	—	3 029
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	1 978 \$	1 427 \$	545 \$	3 950 \$
Transferts :				
vers le stade 1	383	(379)	(4)	—
vers le stade 2	(71)	235	(164)	—
vers le stade 3	(9)	(150)	159	—
Octrois	108	—	—	108
Décomptabilisations	(76)	(85)	(96)	(257)
Réévaluation des provisions, montant net	(248)	140	2 339	2 231
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	87	(239)	2 234	2 082
Radiations	—	—	(1 570)	(1 570)
Recouvrements	—	—	574	574
Change et autres	—	—	(366)	(366)
Solde à la fin de la période	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	2 056 \$	1 183 \$	1 417 \$	4 656 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	9	5	—	14
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Commerciaux				
Solde au début de la période	23 358 \$	8 953 \$	35 451 \$	67 762 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 007	(942)	(65)	—
vers le stade 2	(417)	492	(75)	—
vers le stade 3	(34)	(1 864)	1 898	—
Octrois	4 620	—	—	4 620
Décomptabilisations	(2 869)	(295)	(1 571)	(4 735)
Réévaluations des provisions, montant net	(2 382)	1 883	7 037	6 538
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(75)	(726)	7 224	6 423
Radiations	—	—	(6 340)	(6 340)
Recouvrements	—	—	805	805
Change et autres	(71)	(2)	(646)	(719)
Solde à la fin de la période	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	20 887 \$	7 617 \$	36 494 \$	64 998 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	2 325	608	—	2 933
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
Total des risques				
Total des provisions pour pertes sur prêts	29 923 \$	25 402 \$	46 998 \$	102 323 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	3 939	2 037	—	5 976
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	33 862 \$	27 439 \$	46 998 \$	108 299 \$

Les chiffres comparatifs liés aux postes Radiations, Recouvrements, Changes et autres dans le stade 3 ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Personnels				
Solde au début de la période	7 297 \$	21 710 \$	4 732 \$	33 739 \$
Transferts :				
vers le stade 1	6 877	(6 753)	(124)	—
vers le stade 2	(919)	1 297	(378)	—
vers le stade 3	(436)	(1 579)	2 015	—
Octrois	1 616	—	—	1 616
Décomptabilisations	(538)	(2 304)	(2 129)	(4 971)
Réévaluation des provisions, montant net	(4 970)	8 246	23 600	26 876
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	1 630	(1 093)	22 984	23 521
Radiations	—	—	(16 484)	(16 484)
Recouvrements	—	—	4 020	4 020
Change et autres	—	—	(664)	(664)
Solde à la fin de la période	8 927 \$	20 617 \$	14 588 \$	44 132 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	7 173 \$	18 562 \$	14 588 \$	40 323 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	1 754	2 055	—	3 809
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	8 927 \$	20 617 \$	14 588 \$	44 132 \$
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	2 032 \$	1 824 \$	1 050 \$	4 906 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 161	(725)	(436)	—
vers le stade 2	(226)	390	(164)	—
vers le stade 3	(5)	(113)	118	—
Octrois	484	—	—	484
Décomptabilisations	(273)	(301)	(345)	(919)
Réévaluation des provisions, montant net	498	1 764	4 000	6 262
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	1 639	1 015	3 173	5 827
Radiations	—	—	(3 485)	(3 485)
Recouvrements	—	—	1 954	1 954
Change et autres	(85)	—	(1 146)	(1 231)
Solde à la fin de la période	3 586 \$	2 839 \$	1 546 \$	7 971 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	3 449 \$	2 805 \$	1 546 \$	7 800 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	137	34	—	171
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	3 586 \$	2 839 \$	1 546 \$	7 971 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Commerciaux				
Solde au début de la période	24 160 \$	8 828 \$	35 160 \$	68 148 \$
Transferts :				
vers le stade 1	2 059	(1 247)	(812)	—
vers le stade 2	(3 082)	3 702	(620)	—
vers le stade 3	(334)	(3 019)	3 353	—
Octrois	9 615	—	—	9 615
Décomptabilisations	(4 823)	(2 646)	(7 144)	(14 613)
Réévaluations des provisions, montant net	16 007	12 554	39 189	67 750
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	19 442	9 344	33 966	62 752
Radiations	—	—	(13 135)	(13 135)
Recouvrements	—	—	1 008	1 008
Change et autres	67	(57)	(1 682)	(1 672)
Solde à la fin de la période	43 669 \$	18 115 \$	55 317 \$	117 101 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	38 944 \$	17 537 \$	55 317 \$	111 798 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	4 725	578	—	5 303
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	43 669 \$	18 115 \$	55 317 \$	117 101 \$
Total des risques				
Total des provisions pour pertes sur prêts	49 566 \$	38 904 \$	71 451 \$	159 921 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	6 616	2 667	—	9 283
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	56 182 \$	41 571 \$	71 451 \$	169 204 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Personnels				
Solde au début de la période	11 070 \$	22 498 \$	4 934 \$	38 502 \$
Transferts :				
vers le stade 1	6 602	(6 340)	(262)	—
vers le stade 2	(1 171)	1 402	(231)	—
vers le stade 3	(104)	(1 274)	1 378	—
Octrois	509	—	—	509
Décomptabilisations	(772)	(2 432)	(1 588)	(4 792)
Réévaluation des provisions, montant net	(7 549)	4 172	19 963	16 586
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(2 485)	(4 472)	19 260	12 303
Radiations	—	—	(19 070)	(19 070)
Recouvrements	—	—	4 647	4 647
Change et autres	—	—	(684)	(684)
Solde à la fin de la période	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	6 980 \$	16 602 \$	9 087 \$	32 669 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	1 605	1 424	—	3 029
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	8 585 \$	18 026 \$	9 087 \$	35 698 \$
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	2 446 \$	1 840 \$	443 \$	4 729 \$
Transferts :				
vers le stade 1	634	(565)	(69)	—
vers le stade 2	(103)	224	(121)	—
vers le stade 3	(30)	(138)	168	—
Octrois	238	—	—	238
Décomptabilisations	(206)	(188)	(241)	(635)
Réévaluation des provisions, montant net	(914)	15	3 830	2 931
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	(381)	(652)	3 568	2 535
Radiations	—	—	(3 342)	(3 342)
Recouvrements	—	—	1 892	1 892
Change et autres	—	—	(1 144)	(1 144)
Solde à la fin de la période	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	2 056 \$	1 183 \$	1 417 \$	4 656 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	9	5	—	14
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	2 065 \$	1 188 \$	1 417 \$	4 670 \$

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

	Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Commerciaux				
Solde au début de la période	22 192 \$	8 252 \$	32 980 \$	63 424 \$
Transferts :				
vers le stade 1	1 600	(1 252)	(348)	—
vers le stade 2	(1 079)	1 450	(371)	—
vers le stade 3	(102)	(975)	1 077	—
Octrois	6 830	—	—	6 830
Décomptabilisations	(4 922)	(2 648)	(2 099)	(9 669)
Réévaluations des provisions, montant net	(1 293)	3 399	17 695	19 801
Provision pour (reprise de) pertes sur créances	1 034	(26)	15 954	16 962
Radiations	—	—	(12 521)	(12 521)
Recouvrements	—	—	1 559	1 559
Change et autres	(14)	(1)	(1 478)	(1 493)
Solde à la fin de la période	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
Total des provisions pour pertes sur prêts	20 887 \$	7 617 \$	36 494 \$	64 998 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	2 325	608	—	2 933
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	23 212 \$	8 225 \$	36 494 \$	67 931 \$
Total des risques				
Total des provisions pour pertes sur prêts	29 923 \$	25 402 \$	46 998 \$	102 323 \$
Total des provisions pour risques hors bilan	3 939	2 037	—	5 976
Total des corrections de valeur pour pertes sur créances	33 862 \$	27 439 \$	46 998 \$	108 299 \$

Les chiffres comparatifs liés aux postes Radiations, Recouvrements et Changes et autres dans le stade 3 ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer les corrections de valeur collectives pour pertes sur créances au 31 juillet 2020, au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019. Pour chaque scénario, nommément le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, les valeurs moyennes des facteurs pour les 12 prochains mois (servant au calcul des pertes de crédit de stade 1) et la variation attendue pour les années restantes de l'horizon prévisionnel de deux années supplémentaires (servant au calcul des pertes de crédit de stade 2 et de stade 3 sont présentées. Ces scénarios et les pondérations interdépendantes au 31 juillet 2020 tiennent compte de la détérioration de la situation économique causée par la propagation de la pandémie de COVID-19 et de la hausse connexe de l'incertitude économique.

	Au 31 juillet 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾
Principaux facteurs macroéconomiques						
Croissance du PIB	13,0 %	3,8 %	16,3 %	3,2 %	9,5 %	4,4 %
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	9,3	7,5	8,3	6,5	10,5	8,4
Croissance de l'indice des prix de l'immobilier	(0,4)%	3 %	2,6 %	3,9 %	(8,2)%	(1,8)%
Croissance de l'indice S&P/TSX ⁽²⁾	9,6 %	10,0 %	18,3 %	11,0 %	2,7 %	9,0 %
	Au 30 avril 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾
Principaux facteurs macroéconomiques						
Croissance du PIB	0,2%	3,0%	1,6%	3,0%	(2,8)%	4,8%
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	8,6	5,8	7,0	5,5	11,4	7,2
Croissance de l'indice des prix de l'immobilier	0,4%	4,8%	2,7%	6,0%	(7,5)%	1,8%
Croissance de l'indice S&P/TSX (2)	11,6 %	12,1 %	21,7 %	16,2 %	(3,4) %	16,5 %
	Au 31 octobre 2019					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾	12 prochains mois	Reste de l'horizon prévisionnel ⁽¹⁾
Principaux facteurs macroéconomiques						
Croissance du PIB	1,6%	1,4%	2,3%	1,7%	(3,0)%	2,8%
Taux de chômage moyen (en points de pourcentage)	5,5	5,4	5,3	5,1	7,2	7,0
Croissance de l'indice des prix de l'immobilier	3,2%	1,9%	4,5%	3,0%	(7,5)%	1,1%
Croissance de l'indice S&P/TSX (2)	3,6 %	1,5 %	11,3 %	7,5 %	(22,0) %	8,5 %

(1) Variation attendue pour les années restantes de l'horizon prévisionnel pour les indicateurs de croissance et le taux de chômage moyen.

(2) Principal indice boursier au Canada.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont le taux de chômage, l'indice des prix de l'immobilier et l'augmentation du rendement de l'indice S&P/TSX. Le principal facteur macroéconomique utilisé pour le portefeuille de prêts commerciaux est la croissance du PIB. Une hausse du taux de chômage entraînera généralement une augmentation des corrections de valeur pour pertes sur créances, alors qu'une hausse des autres facteurs macroéconomiques (croissance du PIB, croissance de l'indice S&P/TSX et croissance de l'indice des prix de l'immobilier) entraînera généralement une diminution des corrections de valeur pour pertes sur créances.

Description des scénarios

Dans le scénario de base, la pandémie de COVID-19 demeure contenue, prolongeant la reprise progressive, tant à l'échelle mondiale qu'au Canada. Aux États-Unis, les reculs récents sur le plan de la réouverture mènent avec le temps à une baisse progressive du nombre quotidien de nouveaux cas. Les mesures de distanciation physique sont maintenues et les gouvernements ne décrètent que de brèves interruptions d'activités localisées. Les gouvernements accordent une aide financière aux particuliers et aux entreprises, atténuant davantage les tensions financières. Les deux tiers des chômeurs reprennent leur emploi ou trouvent un nouvel emploi avant la fin de 2020. La mise au point d'un vaccin sûr et efficace débute avant la fin de 2020, ce qui favorise la confiance des consommateurs, des entreprises et des marchés à compter de 2021. La courbe de rendement s'accroît légèrement avec le temps alors que les banques centrales signalent leur intention de maintenir leurs taux directeurs à 0,25 % bien que la reprise soit bien amorcée.

Dans le scénario pessimiste, la pandémie s'aggrave à l'échelle mondiale et au Canada avant l'automne. Le nombre croissant de nouvelles infections se traduit par la multiplication des interruptions d'activités partielles, en particulier aux États-Unis, de façon toutefois moins généralisée qu'au printemps. Au Canada, l'activité économique progresse à un rythme plus lent qu'à la fin de 2020, tandis qu'aux États-Unis, elle stagne brièvement. Les restrictions sanitaires de même que les difficultés financières supplémentaires pour les particuliers et les entreprises mènent à une certaine tension en matière de capital et à une baisse de confiance malgré les efforts déployés par les gouvernements et les banques centrales. Dès le taux de transmission du virus sous contrôle, on assiste à la réouverture et l'économie affiche une reprise graduelle en 2021.

Dans le scénario optimiste, le taux de transmission du virus chute pour s'établir à un nouveau creux à l'automne, ce qui entraîne un assouplissement généralisé des restrictions et réunit les conditions favorables à une reprise économique plus rapide. Les dommages économiques structurels sont limités, on assiste à un regain de confiance et les entreprises et les particuliers reprennent rapidement leurs activités normales. Une hausse progressive des taux d'intérêt s'amorce en 2021.

Le degré d'incertitude entourant l'incidence potentielle de la COVID-19 suppose la possibilité d'un large éventail de résultats économiques. Bien que les premiers essais cliniques de vaccins aient donné des résultats prometteurs et que la mise en place de restrictions non économiques ait connu du succès pendant la réouverture, à l'échelle mondiale, le nombre quotidien de nouvelles infections par le virus était plus élevé à la fin de l'été qu'au printemps. Compte tenu de la teneur généralement plus pessimiste de nos trois scénarios, nous avons recalibré la pondération attribuée à chacun d'eux de manière à diminuer celle du scénario pessimiste et à augmenter celles des scénarios de base et optimiste.

Lorsqu'il était possible de le faire, nos modèles de pertes de crédit attendues ont été adaptés pour tenir compte des mesures annoncées récemment et mises en place par des gouvernements, des banques centrales et des organismes de réglementation afin de favoriser la liquidité et d'apaiser les tensions financières auxquelles sont soumis les particuliers et les entreprises. Afin de mieux évaluer les pertes sur prêts, nous avons usé d'un jugement d'expert compte tenu de cette situation sans précédent.

L'ampleur de l'incidence de la COVID-19 sur l'économie du Canada et celle des États-Unis demeure hautement incertaine, y compris celle des mesures que prendront les gouvernements ou les organismes de réglementation pour faire face à la pandémie. Par conséquent, il est difficile de prédire si l'augmentation des pertes de crédit attendues entraînera des radiations importantes, et si la Banque comptabilisera d'autres augmentations des pertes de crédit attendues au cours de périodes ultérieures.

7. PRÊTS ET CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR CRÉANCES (SUITE)

Analyse de sensibilité des corrections de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente la comparaison corrections de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts non dépréciés (stades 1 et 2) comme présenté en vertu de l'IFRS 9 au 31 juillet 2020, y compris les risques hors bilan, et des corrections de valeur pour pertes sur créances estimatives qui seraient obtenues si le scénario de base était pondéré à 100 %.

Corrections de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts non dépréciés au 31 juillet 2020	
Selon l'IFRS 9, comme présenté	\$ 97 753
Simulations	
Scénario de base, 100 %	\$ 74 635

Migration

Le tableau suivant présente la comparaison des corrections de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts non dépréciés (stades 1 et 2) comme présenté en vertu de l'IFRS 9 au 31 juillet 2020, y compris les risques hors bilan, et des corrections de valeur pour pertes sur créances estimatives qui seraient obtenues si la totalité de ces prêts non dépréciés étaient classés au stade 1.

Correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts non dépréciés au 31 juillet 2020	
Selon l'IFRS 9, comme présenté	\$ 97 753
Simulations	
Prêts non dépréciés s'ils étaient tous classés au stade 1	\$ 84 000

Vente de prêts commerciaux

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019 et des neuf mois clos le 31 juillet 2019, la Banque a vendu des prêts commerciaux totalisant 105,4 millions \$ et a comptabilisé un profit net de néant dans les autres revenus. Aucune vente de prêts commerciaux n'a été réalisée en 2020.

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste des prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 1 003,1 millions \$ au 31 juillet 2020 (997,8 millions \$ au 31 octobre 2019).

Transferts d'actifs financiers admissibles à la décomptabilisation

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) la Banque consent des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ à ses clients des Services bancaires aux entreprises admissibles. Le financement du programme est fourni par le gouvernement du Canada. De plus, tous les prêts sont garantis par le gouvernement du Canada. Ainsi, la Banque n'assume aucun risque relativement à ces prêts et agit uniquement à titre d'administrateur du programme CUEC. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Par conséquent, les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire de la Banque puisque les conditions d'un contrat de transfert de flux admissible ont été remplies et que la Banque a déterminé que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 31 juillet 2020, la Banque avait consenti à 1 534 de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant total de 61,4 millions de dollars.

8. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

8.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

La Banque vend des prêts hypothécaires résidentiels au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et à des investisseurs tiers aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créé en vertu de *la Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et mis en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen d'un conduit à vendeurs multiples mis en place par une autre banque canadienne.

Actifs financiers ne répondant pas aux conditions de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Prêts hypothécaires résidentiels	7 930 798 \$	6 952 703 \$
Actifs de remplacement ⁽¹⁾	367 710	844 926
Dette liée aux activités de titrisation	(8 513 644) \$	(7 840 373) \$

(1) Comprennent la trésorerie et les dépôts auprès de banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs acquises faisant partie du compte de réinvestissement de capital que la Banque est tenue de maintenir afin de pouvoir participer au programme.

Au 31 juillet 2020, la Banque avait également titrisé d'autres prêts hypothécaires résidentiels d'un montant total de 360,8 millions \$ (530,2 millions \$ au 31 octobre 2019) dans le cadre du programme de TACH LNH, lesquels demeuraient disponibles en vue d'être vendus ou donnés en garantie. Les TACH LNH qui en ont découlé sont présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels.

8.2 VÉHICULES DE TITRISATION – ENTITÉS STRUCTURÉES

La Banque vend des prêts et des créances au titre des contrats de location-financement à des sociétés en commandite, respectivement B2B Securitization Limited Partnership et LBC Leasing Limited Partnership (les sociétés en commandite). Pour financer ces achats, les sociétés en commandite émettent des passifs portant intérêt à des conduits de titrisation d'autres banques canadiennes. Ces sociétés en commandite sont consolidées, et les passifs portant intérêt connexes émis par les sociétés en commandite sont comptabilisés à titre de dette liée aux activités de titrisation.

Actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'autres entités structurées

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'autres entités structurées qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019
Prêts personnels	1 198 843 \$	1 087 058 \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	500 368	746 259
Dette liée aux activités de titrisation	(848 048) \$	(1 072 960) \$

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont incluses dans le poste Prêts commerciaux.

Au deuxième trimestre 2020, la Banque a transféré des prêts personnels totalisant 250,0 millions \$ à B2B Securitization Limited Partnership, la société en commandite utilisée pour les activités de titrisation, à titre de garantie additionnelle pour l'encours de la dette. Aucun prêt personnel n'a été transféré à B2B Securitization Limited Partnership au cours du troisième trimestre.

9. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2020		31 juillet 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	121 967 \$
	10 000 000	244 038 \$	10 000 000	244 038 \$

Au 31 juillet 2020, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16, n'était en circulation (aucune action privilégiée, série 14 et série 16 n'était en circulation au 31 juillet 2019, et au 31 octobre 2019).

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	Pour les neuf mois clos les			
	31 juillet 2020		31 juillet 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	42 624 861	1 139 193 \$	42 075 284	1 115 416 \$
Émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions des employés	1 670	76	—	—
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	494 864	15 775	387 999	16 631
Frais d'émission nets	s. o.	[127]	s. o.	[61]
	43 121 395	1 154 917 \$	42 463 283	1 131 986 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 3 septembre 2020, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

Dividendes déclarés

Le 3 septembre 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende régulier pour les diverses séries d'actions privilégiées qui sera versé aux actionnaires inscrits en date du 8 septembre 2020.

Le 3 septembre 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2020 aux actionnaires inscrits en date du 1 octobre 2020.

9. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % pour 2020, y compris la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2020. Les fonds propres réglementaires sont décrits plus en détail ci-après.

	Au 31 juillet 2020		Au 31 octobre 2019
	Avant l'application des dispositions transitoires ⁽¹⁾ accordées	Après l'application des dispositions transitoires accordées	
Actions ordinaires	1 154 917 \$	1 154 917 \$	1 139 193 \$
Résultats non distribués	1 125 012	1 125 012	1 161 668
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	9 655	9 655	(102)
Réserve pour rémunération fondée sur des actions	2 432	2 432	1 815
Dispositions transitoires pour les pertes de crédit attendues en réponse au COVID-19 ⁽¹⁾	—	17 301	—
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽²⁾	(444 506)	(444 506)	(461 192)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 847 510	1 864 811	1 841 382
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038	244 038
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	244 038	244 038	244 038
Fonds propres de catégorie 1	2 091 548	2 108 849	2 085 420
Dette subordonnée admissible	349 356	349 356	349 101
Provisions collectives	97 953	80 652	66 052
Déductions des fonds propres de catégorie 2 ⁽³⁾	(1 450)	(1 450)	(3 465)
Fonds propres de catégorie 2	445 859	428 558	411 688
Total des fonds propres	2 537 407 \$	2 537 407 \$	2 497 108 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	9,3 %	9,4 %	9,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,5 %	10,6 %	10,2 %
Ratio total des fonds propres	12,7 %	12,7 %	12,2 %

(1) Calcul du capital réglementaire et des ratios du capital réglementaire hors l'application des dispositions transitoires accordées par le BSIF pour les corrections de valeur pour pertes sur créances prévues, en réponse à la pandémie de COVID-19, comme indiqué ci-dessous.

(2) Comprennent les déductions pour logiciels et autres actifs incorporels, goodwill, actifs des régimes de retraite et autres

(3) Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre.

Au cours du trimestre, le BSIF a annoncé plusieurs mesures dans le but d'accorder aux institutions financières plus de souplesse dans les conditions actuelles attribuables à la COVID-19, y compris notamment :

- le traitement en tant que prêts productifs des prêts hypothécaires et de certains types de prêts pour lesquels des reports de paiement sont accordés par l'institution financière, jusqu'à concurrence de six mois;
- l'inclusion dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) d'une partie des provisions qui auraient autrement fait partie des fonds propres de catégorie 2.

La Banque a appliqué ces mesures d'allègement en date du 30 avril 2020. Un ajustement des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sera mesuré dynamiquement chaque trimestre en fonction de l'augmentation des provisions pour les stades 1 et 2 par rapport au niveau de référence. Le niveau de référence s'entend du montant des provisions pour les stades 1 et 2 au trimestre clos le 31 janvier 2020. Le montant majoré est ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour l'exercice 2022.

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 423 537 options d'achat d'actions (383 326 options d'achat d'actions le 4 décembre 2018) aux termes du nouveau régime d'options d'achat d'actions, à un prix d'exercice de 43,68 \$ (38,97 \$ pour les options d'achat d'actions attribuées le 4 décembre 2018). La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions a été estimée à 5,27 \$ (6,78 \$ pour les options d'achat d'actions attribuées le 4 décembre 2018) au moyen du modèle Black-Scholes, ainsi que des hypothèses figurant dans le tableau ci-après. Au cours du deuxième et du troisième trimestre 2020, aucune option d'achat d'action n'a été attribuée.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, 1 670 actions ordinaires ont été émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés pour une contrepartie en trésorerie de 0,1 million \$ dans le cadre d'une entente particulière avec un employé.

Au cours du trimestre, 39 959 options d'achat d'actions attribuées aux termes de l'ancien régime d'options d'achat d'actions et 250 641 options d'achat d'actions attribuées aux termes du nouveau régime d'options d'achat d'actions (39 959 options d'achat d'actions attribuées aux termes de l'ancien régime d'options d'achat d'actions et 272 629 options d'achat d'actions attribuées aux termes du nouveau régime d'options d'achat d'actions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020) ont fait l'objet d'une renonciation.

L'information sur le nombre d'options en cours est présentée ci-après. Aucune de ces options ne pouvait être exercée au 31 juillet 2020.

	Au 31 juillet 2020	Au octobre 31 2019
Nombre d'options d'achat d'actions en cours aux termes de l'ancien régime d'achat d'options	85,003	124 962
Nombre d'options d'achat d'actions en cours aux termes du nouveau régime d'achat d'options	524,366	375 128

Les hypothèses relatives à l'évaluation des options d'achat d'actions sont comme suit :

	Attribuées en 2020	Attribuées en 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %	1,61 %
Durée prévue des options	8 ans	8 ans
Volatilité prévue ⁽¹⁾	19 %	22 %
Rendement de l'action prévu	5,00 %	5,20 %

(1) La volatilité prévue est extrapolée à partir de la volatilité implicite du cours de l'action de la Banque et des données de marché observables, qui ne sont pas nécessairement représentatives des résultats réels.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2020, la Banque a attribué 113 956 unités d'actions de performance à un prix de 45,70 \$ chacune. Les droits à ces unités s'acquerront en décembre 2022 et sous réserve de la satisfaction des critères susmentionnés. Au cours du troisième trimestre 2020, aucune unité d'action de performance n'a été attribuée.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2020, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,3 million \$ ont été converties en 28 690 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 173 956 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,70 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2022. Au cours du troisième trimestre 2020, la Banque a attribué 1 287 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 42,73 \$ et 252 unités d'actions restreintes évaluées à 39,78 \$ qui seront acquises en décembre 2022.

Au cours du premier trimestre 2020, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 0,5 million \$ ont été converties en 11 323 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions	(2 879) \$	(8 840) \$	6 323 \$	(8 436) \$	15 874 \$
Incidence des couvertures	4 770	11 736	(3 248)	18 374	(4 211)
	1 891 \$	2 896 \$	3 075 \$	9 938 \$	11 663 \$

10. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (Suite)

Afin de réduire la variabilité de la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de rémunération fondée sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

Au 31 juillet 2020, la valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie était de 27,2 millions \$ (47,3 millions \$ au 31 octobre 2019). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'établissait à 14,2 millions \$ au 31 juillet 2020 (27,1 millions \$ au 31 octobre 2019).

11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Régimes de retraite à prestations définies	4 486 \$	3 117 \$	3 241 \$	10 789 \$	9 979 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	2 021	2 027	2 005	6 048	6 040
Autres régimes	156	153	218	465	646
	6 663 \$	5 297 \$	5 464 \$	17 302 \$	16 665 \$

(1) Y compris une charge de 1,3 million \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (1,3 million pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020) liée au régime de retraite d'un ancien membre de la haute direction.

12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action se présente comme suit.

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat par action – de base					
Résultat net	36 217 \$	8 885 \$	47 798 \$	77 274 \$	131 367 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les taxes applicables	3 198	3 197	3 257	9 592	9 770
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	33 019 \$	5 688 \$	44 541 \$	67 682 \$	121 597 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 001	42 812	42 370	42 826	42 240
Résultat par action – de base	0,77 \$	0,13 \$	1,05 \$	1,58 \$	2,88 \$
Résultat par action – dilué					
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	33 019 \$	5 688 \$	44 541 \$	67 682 \$	121 597 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 001	42 812	42 370	42 826	42 240
Options d'achat d'actions dilutives (en milliers)	—	—	59	25	39
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	43 001	42 812	42 429	42 851	42 279
Résultat par action – dilué	0,77 \$	0,13 \$	1,05 \$	1,58 \$	2,88 \$

Aucune transaction visant les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles exigeant le retraitement du résultat par action n'a été réalisée entre la date de clôture et la date à laquelle les présents états financiers consolidés ont été dressés.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2019. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 293,6 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2020 (393,0 millions \$ au 31 octobre 2019). Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

14. REVENU LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Revenu d'intérêt net tiré des instruments financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Revenu d'intérêt et revenus assimilés					
Revenu d'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif					
Instruments financiers évalués au coût amorti	317 518 \$	346 930 \$	380 484 \$	1 033 053 \$	1 128 634 \$
Instruments financiers évalués à la JVAERG	5	1 539	604	1 998	2 942
Revenu d'intérêt et revenus assimilés liés aux instruments financiers non évalués au coût amorti (1)	30 351	15 779	12 585	56 626	37 450
	347 874	364 248	393 673	1 091 677	1 169 026
Frais d'intérêt et frais assimilés					
Frais d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif					
Instruments financiers évalués au coût amorti	173 995	192 379	207 455	569 876	614 559
Frais d'intérêt et frais au titre des dérivés liés aux instruments financiers évalués à la JVRN	333	1 122	10 176	8 723	41 261
	174 328	193 501	217 631	578 599	655 820
Revenu net d'intérêt	173 546 \$	170 747 \$	176 042 \$	513 078 \$	513 206 \$

(1) Inclut le revenu d'intérêt, le profit sur dérivés et le revenu de dividende liés aux instruments financiers évalués à la JVRN et les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG. Le revenu de dividende s'est établi à 0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 (3,9 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2020, 3,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019) et 11,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 (11,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

15. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions) juridiques et réglementaires. Ces procédures concernent notamment des actions collectives qui touchent de nombreuses autres institutions financières et se rapportent à des charges imputées aux cartes de crédit et aux comptes bancaires, ainsi que les frais pour remboursement anticipé de prêt hypothécaire et d'autres réclamations à l'égard de la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demandes de clients par suite d'actions en recouvrement des prêts de la Banque. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

Projet d'action collective

En juin 2020, un demandeur a présenté devant la Cour supérieure du Québec un projet d'action collective contre la Banque, de même qu'un dirigeant et un ancien dirigeant de celle-ci. Il est ainsi allégué que la Banque et les dirigeants visés ont enfreint la *Loi sur les valeurs mobilières du Québec* en faisant des représentations fausses ou trompeuses ou des omissions relativement aux activités de titrisation des prêts hypothécaires de la Banque et d'une filiale de celle-ci, à ses processus de contrôle de la qualité et à ses procédures de souscription de prêts hypothécaires. Les défendeurs comprennent également les syndicaux chefs de file et tous les autres courtiers en valeurs mobilières qui ont mené des opérations de placement de titres de la Banque en mai 2017 et en janvier 2018, y compris Valeurs mobilières Banque Laurentienne, une filiale de la Banque. Le demandeur a intenté cette action pour le compte des actionnaires de la Banque qui ont acquis des actions entre le 18 mai 2017 et le 3 septembre 2018 et qui détenaient toujours la totalité ou une partie de ces actions entre le 5 décembre 2017 et le 4 septembre 2018. La date de l'audience sur la demande d'autorisation du projet d'action collective reste à être déterminée. La Banque a l'intention de se défendre vigoureusement dans le cadre de cette procédure.

16. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Solde au début de la période	9 322 \$	4 754 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période ⁽¹⁾	14 127	12 057
Paiements effectués au cours de la période	(14 529)	(13 213)
Solde à la fin de la période	8 920 \$	3 598 \$

(1) Compte non tenu d'un gain sur compression de 4,8 millions \$ lié aux obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi compris au poste Charges de restructuration des états du résultat consolidés pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

En 2019, nous avons réitéré notre engagement à optimiser les activités des Cliniques financières et avons annoncé la rationalisation de certaines fonctions administratives et du siège social.

Dans le cadre de ce plan, en mai 2020, nous avons décidé de fusionner quatorze cliniques financières supplémentaires au cours des deux prochains trimestres et de réduire notre effectif de près de 100 employés par voie d'attrition, de départs à la retraite et de réductions d'emploi ciblées, pour harmoniser notre effectif avec nos besoins opérationnels. Ces mesures ont entraîné la comptabilisation, au troisième trimestre 2020, de charges de restructuration de 11,1 millions \$ comprenant essentiellement des indemnités de départ et des coûts liés à des contrats de location.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Bureaux corporatifs

Montréal
1360, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3G 0E5
www.blcgf.ca

Toronto
199 Bay Street
Bureau 600
Toronto (Ontario) M5L 0A2
www.blcgf.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
service@computershare.com
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en écrivant à secretariat.corporatif@blcgf.ca ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40448.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs de la Banque en écrivant à relations.investisseurs@blcgf.ca ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40452.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en écrivant à media@blcgf.ca ou en téléphonant au 514 284-4500, poste 40015.

Médias sociaux



Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, à l'adresse service@computershare.com ou au numéro 1 800 564-6253. Les actionnaires non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Bureau de l'ombudsman

1360, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3G 0E5
ombudsman@blcgf.ca
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les dates ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.			
	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE VERSEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 mars
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 juin
		**	15 septembre
		**	15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le versement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.